

La Lettre

de la Fondation de la Résistance

*Reconnue d'utilité publique par décret du 5 mars 1993. Sous le Haut Patronage du Président de la République
n° 86 – septembre 2016 – 5,50 €*

Dossier thématique

Les graffiti des prisonniers sous l'Occupation



Collection Maurice Bleicher, droits réservés.

Collection Yannick Boyer, droits réservés

1. Brassard réglementaire d'Alger surchargé d'une étoile rouge et du sigle FTPF.

2. Brassard « officiel » du Mont-Mouchet ayant appartenu à René Ondet. Les brassards du Mont-Mouchet sont authentifiés par l'apposition du cachet de l'état-major des FFI d'Auvergne.

3. Brassard de l'escadron Roland du 11^e régiment de Cuirassiers reconstitué dans le Vercors (modèle réglementaire de Londres).

Histoire d'objets de la Résistance

Cette nouvelle rubrique de *La Lettre* présentera, chaque trimestre, l'histoire d'un objet emblématique de la Résistance. Elle montrera comment ces objets ont marqué durablement l'histoire et la mémoire de la Résistance. Les lecteurs pourront retrouver d'autres objets de la Résistance commentés de la sorte grâce au musée de la Résistance en ligne www.museedelaresistanceenligne.org

Les brassards de la Résistance

Dès l'automne 1943, le *War Office* se préoccupe de la question de la reconnaissance de la qualité de belligérant aux « civils prenant les armes pour aider à la libération de leur pays »⁽¹⁾. La solution préconisée est de les équiper de brassards même si « personne ne sait quelle protection cela leur accordera »⁽¹⁾. Cependant, l'État-major allié s'oppose catégoriquement à l'envoi de brassards en France aux patriotes se trouvant derrière les lignes ennemies, considérant que le brassard n'est pas une protection suffisamment efficace.

À partir du mois d'avril 1944, les télégrammes provenant de France et à destination de Londres insistent sur la nécessité de munir les FFI d'un signe de reconnaissance, brassard ou insigne. Le BCRA puis l'État-major FFI du général Koenig mettent tout en œuvre pour parvenir à doter les résistants d'un signe de reconnaissance. Ainsi, le 22 avril 1944, un concours est ouvert à Londres pour la création d'un brassard des FFI qui devra comporter : « l'insigne tricolore, la croix de Lorraine et un écusson blanc dans lequel le destinataire pourra mettre une inscription de son choix telles que 12^e région, Haute-Savoie... »⁽²⁾.

Le 13 juin 1944, le *Supreme Headquarters Allied Expeditionary Force* (SHAEPF)⁽³⁾ accepte d'équiper les FFI de brassards. Le 19 juin, le général Koenig annonce par télégramme au général Cochet que le brassard des FFI a été adopté. La première commande est alors envoyée à l'intendant général d'Alger pour la fabrication de 50 000 brassards qui seront à livrer aux Services spéciaux d'Alger. En parallèle, Londres lance également la fabrication de brassards. Le premier parachutage de 14 000 brassards a lieu le 24 juin 1944. Les services d'Alger semblent se cantonner principalement à la partie sud du territoire alors que les brassards de Londres vont être répartis sur une grande partie

de la France. Pour pallier l'insuffisance de parachutages de brassards, certains maquis ou unités FFI fabriqueront leurs propres brassards plus ou moins inspirés des modèles réglementaires.

En France occupée, les premières consignes sur la conception des brassards émanent de l'État-major national-FFI et datent du 25 mars 1944 : « brassard d'étoffe blanche portant au centre une croix de Lorraine »⁽⁴⁾. L'État-major national-FFI reprend alors les préconisations d'Alger adressées aux délégués civils et militaires quelques jours plus tôt.

L'impression de la croix de Lorraine sur les brassards fait l'objet de nombreuses discussions, qu'on peut relier à la volonté d'autonomie politique de certaines tendances de la Résistance à l'égard du Gouvernement provisoire dirigé par le général de Gaulle. Dans sa séance du 10 juillet 1944, le COMAC⁽⁵⁾ prescrit « que le signe distinctif des FFI sera fait d'un brassard tricolore portant sur la couleur blanche les trois lettres FFI côte à côte »⁽⁶⁾. De même, le 14 juillet 1944, le comité militaire national des FTP prescrit de respecter les normes du brassard FFI défini par le COMAC. Le communiqué publié dans *France d'Abord* le 24 juillet 1944 précise en outre que « toute autre indication en surcharge est interdite ».

Des industriels mettent leurs entreprises à la disposition de la Résistance pour confectionner les brassards. Ainsi, Roger Zoller, chef d'état-major des FFI de Seine-et-Oise Sud et administrateur d'une manufacture de confection, utilise ses propres machines pour confectionner clandestinement 60 000 brassards FFI. À Épernay (Marne), l'ingénieur Henri Rondeaux conçoit une machine pour imprimer les brassards. Dans le Rhône, à Tarare, ce sont 8 000 brassards qui sont confectionnés par une entreprise locale,

fin mai 1944, à destination des maquisards du Mont-Mouchet.

À ces brassards FFI, il faut ajouter ceux des résistants « civils » relevant des comités de libération (CDL, CLL ou du CPL) et qui semblent avoir surtout servi dans les premiers temps de l'après-libération, pendant la phase d'installation des pouvoirs locaux résistants. Ces derniers sont le plus souvent rapidement confectionnés à partir de rubans d'inauguration ou d'écharpes d'élus. Après la Libération apparaissent les brassards commémoratifs, parfois difficiles à différencier des brassards FFI.

Même si de nombreux FFI, malgré le port de leur brassard, ont été exécutés par les Allemands comme « francs-tireurs » au regard de leur conception très particulière du droit international de la guerre, ces brassards ont sûrement beaucoup fait pour le moral des maquisards les plus éloignés du front, en leur donnant le sentiment d'appartenir bel et bien à la force expéditionnaire alliée. ●

Fabrice Bourrée

Voir aussi l'article p. 6

(1) AN 3AG2/457, note du *War Office*, 5 novembre 1943.

(2) AN 3AG2/457, note du commandant Lejeune, chef du Bloc Opérationnel du BCRA de Londres, 22 avril 1944.

(3) Commandement suprême interallié.

(4) « Instructions générales sur l'organisation des FFI », 25 mars 1944, archives privées Jean Louis Rolland.

(5) Comité d'Action Militaire du Conseil national de la Résistance.

(6) PV de la réunion du COMAC du 10 juillet 1944, AN 72 AJ 2306, fonds Jean de Vogüé.

En couverture : Ce graffiti a été laissé dans la casemate n°17 du fort de Romainville par un groupe de 9 jeunes FTP de Crépy-en-Valois arrivé au fort de Romainville le 3 juillet 1943 avant d'être déportés le 16 août de la même année. La trace de leur passage en ces lieux se dégrade rapidement. Aujourd'hui seuls deux noms restent très lisibles. En l'absence de mesures rapides, ils sont voués à une disparition prochaine. Seule la trace photographique témoignera alors de leur existence. Jérémie Cuenin / Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis.



Sommaire

DOSSIER THÉMATIQUE

Les graffiti des prisonniers sous l'Occupation

- Les graffiti de résistants dans les prisons ..p. I
- Pour en savoir plusp. V
- La collecte de traces fragiles : l'exemple des graffiti du fort de Romainville..... p. VI
- Deux publications de la Libération sur les graffiti p. VII
- Les graffiti des portes des cellules de la Gestapo de Grenoble..... p. VIII
- Les graffiti des juifs détenus au camp de Drancy (Cité de la Muette) p. VIII

Mémoire et réflexions

- Histoire d'objets de la Résistance p. 2

La vie de la Fondation de la Résistance

- Activités du département recherche et pédagogiep. 4
- Activité du département AERI p. 6
- Hommage..... p. 7 et 8

Les activités de MER

- Association des amis de la Fondation de la Résistance.....p. 5

- À lirep. 7

Malgré toutes les démarches entreprises, la Fondation de la Résistance n'a pas pu retrouver les ayants droits de certaines photographies. Les personnes disposant de ces droits peuvent prendre contact avec la Fondation de la Résistance.

Éditeur : Fondation de la Résistance
Reconnue d'utilité publique par décret du 5 mars 1993. Sous le Haut Patronage du Président de la République
30, boulevard des Invalides – 75007 Paris
Téléphone : 01 47 05 73 69
Télécopie : 01 53 59 95 85
Site internet : www.fondationresistance.org
Courriel : fondresistance@sfr.fr
Directeur de la publication : Gilles Pierre Levy, Président de la Fondation de la Résistance.
Rédacteur en chef : Frantz Malassis
Comité de rédaction : Fabrice Bourrée, Paulina Brault, Joëlle Clesse, Bruno Leroux, Frantz Malassis, Jean Novosseloff, Hélène Staes, Manuel Valls-Vicente,
Fichier des abonnés : Amélia Polonia-Vaz
Maquette, photogravure et impression : humancom, 48 rue de Dantzig 75015 Paris.
Revue trimestrielle. Abonnement pour un an : 20 €. n° 86 : 5,50 €
Commission paritaire n° 1120A07588 – ISSN 1263-5707
Dépôt légal : septembre 2016

Monument Jean Moulin, dit le glaive brisé à Chartres. Œuvre conçue et réalisée par le sculpteur Marcel Courbier (DR)

En juin dernier, nous avons eu l'heureuse surprise de découvrir que le sujet d'histoire du Diplôme national du brevet proposait aux candidats de classe de troisième d'étudier un extrait du journal clandestin *L'étudiante française*. *Organe de liaison de l'Union féminine universitaire* daté du 1^{er} février 1944. Ce document historique issu des collections du musée de la Résistance nationale à Champigny-sur-Marne a fait l'objet, très récemment, d'une numérisation et d'une mise en ligne sur le site Gallica de la Bibliothèque nationale de France (BnF). Le choisir est donc un résultat indirect du vaste chantier, initié par la Fondation de la Résistance dès 2009 consistant à numériser le corpus le plus étendu possible de la presse clandestine parue en France entre 1940 et 1945 en vue de le rendre accessible gratuitement au grand public via internet.

Cette valorisation officielle nous a été droit au cœur et sonne comme une reconnaissance pour cette entreprise au long cours, peu connue du grand public mais ô combien utile pour les futures générations. Car au-delà de l'utilité de cette base documentaire pour la recherche historique nous voyons de la sorte tout son intérêt dans le cadre d'une exploitation pédagogique. Depuis plusieurs années, la Fondation a encouragé les enseignants à s'emparer de cette ressource, notamment dans le cadre du Concours national de la Résistance et de la Déportation. Ainsi, en 2015, elle a présenté et commenté cinquante titres de la presse clandestine numérisée sur Gallica liés au thème du Concours 2015-2016 : « Résister par l'art et la littérature ».

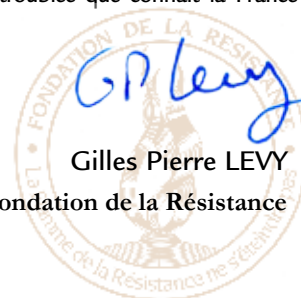
Un autre sujet de satisfaction est, pour nous, la sortie à la fin du mois de septembre du livre *Enseigner la Résistance* chez Canopé éditions, qui publie, sous la tutelle du ministère de l'Éducation nationale, une mise au point scientifique qui répondra au besoin des enseignants de renouveler et d'approfondir leurs connaissances. Ce livre, réalisé avec le concours de la Fondation de la Résistance, sous la direction de Laurent Douzou, professeur des universités et Tristan Lecoq, inspecteur général de l'Éducation nationale, sera, j'en suis sûr, un ouvrage de référence pour les enseignants. Ces derniers pourront poursuivre et compléter leur lecture en consultant l'espace pédagogique numérique riche de plus de 100 documents commentés et d'une vingtaine de démarches pédagogiques qui leur permettront de construire leurs séances de cours sur la Résistance.

Enfin, ces trois derniers mois, nous avons été touchés par le décès de deux résistants qui nous étaient proches : Jean-Marie Delabre et Jean Gavard, tous deux vice-présidents de la Fondation de la Résistance. La disparition progressive de tous les acteurs de la Résistance ne peut que renforcer notre volonté de transmettre son histoire et son héritage spirituel afin qu'elle continue à éclairer les consciences de nos concitoyens dans la période difficile et troublée que connaît la France aujourd'hui. ●



DR

Le mot du Président



Gilles Pierre LEVY

Président de la Fondation de la Résistance

La Fondation au « Rendez-vous de l'Histoire » à Blois

La Fondation de la Résistance sera présente aux « Rendez-vous de l'Histoire » à Blois du 6 au 9 octobre prochains. La Fondation y tiendra un stand avec toutes ses publications et animera plusieurs débats.

Le vendredi 7 octobre à 14h30 à l'Université, Éric Le Normand, historien de l'AERIA, présentera le DVD « La Résistance des Alsaciens ».

Le samedi 8 octobre de 18 heures à 19h30 au conseil départemental, Laurent Douzou, professeur des universités et Tristan Lecoq, inspecteur général de l'Éducation nationale présenteront l'ouvrage *Enseigner la Résistance* récemment paru chez Canopé éditions en partenariat avec la Fondation de la Résistance (cf. p. 4).

Enfin, une table-ronde intitulée « **Du légendaire au mythe: nouvelles recherches sur la mémoire de l'Occupation en France** » se tiendra **dimanche 9 octobre de 11h45 à 13h15 au conseil départemental**. Modérée par Antoine Prost, président du Comité historique et pédagogique de la Fondation de la Résistance et professeur émérite à l'Université de Paris I, cette table-ronde sera l'occasion d'échanges entre Jean-Marie Guillon, professeur émérite de l'Université d'Aix-Marseille, Pierre Laborie, directeur d'études honoraire à l'EHESS, Jacqueline Sainclivier, professeur émérite de l'Université de Rennes 2 et Cécile Vast, chercheur associé au LARHRA (CNRS).

Activités du département recherche et pédagogie

Enseigner la Résistance, une publication transmédia

Adossé à une initiative de l'Inspecteur général de l'Éducation nationale Tristan Lecoq, ce projet éditorial co-dirigé par Laurent Douzou et Tristan Lecoq s'est développé avec le concours de la Fondation de la Résistance et de l'opérateur public Réseau Canopé. Laurent Douzou et Tristan Lecoq, tous deux membres du Comité historique et pédagogique de la Fondation de la Résistance, ont assuré la direction scientifique et pédagogique de cette publication transmédia qui associe l'édition d'un ouvrage imprimé et la mise en ligne d'études de documents.

Un état des connaissances et des ressources pour enseigner

L'ouvrage ⁽¹⁾ de 160 pages, divisé en quatre parties (Refuser et s'engager ; Agir ; Libérer, restaurer, refonder ; Le souvenir, les mémoires, l'histoire), offre aux lecteurs un large panorama de l'état des connaissances les plus récentes et de l'évolution de l'historiographie de l'histoire de la Résistance française grâce aux articles inédits d'historiens de renom. Y ont contribué Sébastien Albertelli, Julien Blanc, Laurent Douzou, Jean-Marie Guillon, Thomas Fontaine, Pierre Laborie, Bruno Leroux, Jean-François Muracciole et Cécile Vast.

Après avoir précisé au plan académique les temps, les espaces et les formes de la Résistance, Tristan Lecoq indique dans un article introductif l'importance de cette question historique dans les programmes scolaires. Se succèdent ensuite douze chapitres qui portent sur des thèmes aussi variés que l'importance de l'effondrement de 1940 ; les débuts de la résistance ; l'organisation de la France libre ; l'action des organisations de Résistance ; les liens entre la France libre, la France combattante et la Résistance intérieure ; la répression de la Résistance ; la libération du territoire métropolitain ; la restauration de l'État de droit ; le retour de la République ; la difficulté de définir la Résistance ; les mémoires et les questions que se posent aujourd'hui les historiens. Ces chapitres sont accompagnés de documents iconographiques qui ont été choisis sur les conseils de Frantz Malassis, chef du département documentation et publications de la Fondation de la Résistance. Pour répondre au mieux aux besoins des enseignants, des

pages sont consacrées à l'étude de documents emblématiques et à la présentation de ressources comme la presse clandestine numérisée, les photographies, les témoignages ou encore les archives à consulter pour retracer le parcours d'un résistant.

Des études de documents en ligne à exploiter en classe

Des enseignants du secondaire ont été invités par des inspecteurs pédagogiques à participer à cette aventure éditoriale. Rachid Azzouz, IA-IPR de l'académie de Paris, Anne-

Ces études de documents s'appuient sur les apports scientifiques récents et répondent aux attentes des nouveaux programmes de collège, et des programmes de lycées. Chaque étude présente quatre à cinq documents contextualisés et analysés et aboutit à une proposition pédagogique. Au total une centaine de documents sont consultables et téléchargeables par les enseignants qui peuvent aussi les sélectionner pour élaborer leurs propres séquences de cours. Des liens hypertextes permettent de naviguer facilement dans cet espace qui offre enfin une sitographie actualisée et des propositions bibliographiques.

Rassembler sur un espace numérique pédagogique cette multitude de documents, a été une tâche de longue haleine menée par Isabelle Sebert du réseau Canopé avec les conseils avisés de Frantz Malassis, Fabrice Bourrée de la Fondation de la Résistance et Patricia Gillet des Archives nationales. Ce résultat a été atteint grâce à l'implication de centres ressources, dont la plupart sont partenaires de longue date de la Fondation de la Résistance : des musées de la Résistance et de la Déportation, les Archives nationales, des centres d'archives départementaux, l'ECPAD, l'Ina, des éditeurs, des historiens et cartographes. Sans oublier les familles et les collectionneurs qui ont mis à disposition de Canopé des documents issus de fonds privés. Que soient ici remerciés Rose de Beaufort, fille d'Honoré d'Estienne d'Orves, Marie-Clotilde Génin-Jacquey, fille de René Génin et la famille de Jean-Pierre Levy, tous trois Compagnons de la Libération.

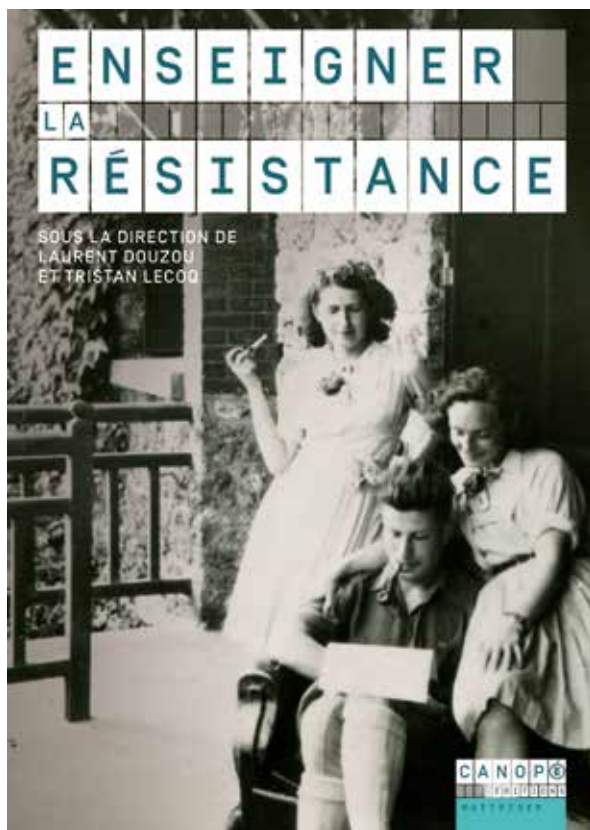
Cette publication, éditée par Réseau Canopé sous la responsabilité de Pierre Danckers, doit beaucoup au travail du chef de projet Isabelle Sebert, à Chris Boissin pour l'interface numérique et aux qualités graphiques de Pierre-Paul Harrington de Canopé Île-de-France. Il n'aurait pu être ce qu'il est sans le travail mené par Hélène Staes, responsable des activités pédagogiques de la Fondation de la Résistance. Emeline Vanthuyne y a également collaboré.

Nous espérons vivement que cet ouvrage, très attendu par les enseignants, trouvera sa place dans les centres de documentation et les bibliothèques et que son volet pédagogique en ligne en démultipliera l'audience et l'efficacité. ●

Hélène Staes

1. *Enseigner la Résistance*, sous la direction de Laurent Douzou et Tristan Lecoq, univers « Maîtriser », Canopé éditions, 2016. En vente dans les librairies du réseau Canopé au prix de 16,90 euros et sur le site Réseau Canopé <https://www.reseau-canope.fr/> (broché ou au format numérique PDF).

2. Consulter librement l'espace pédagogique du Réseau Canopé [reseau-canope.fr/enseigner-la-resistance](https://www.reseau-canope.fr/enseigner-la-resistance)



Marie Hazard-Tourillon, IA-IPR de l'académie de Créteil et Marc Vigié, IA-IPR de l'académie de Versailles, ont demandé à dix enseignants de relever le défi de proposer des éléments de mise en œuvre des programmes et de concevoir des études de documents sur des thèmes aux enjeux complexes. Grâce à ce travail exigeant mené par Joëlle Boyer, Jérôme Chastan, Vincent Debise, Laurence de Cock, Guillaume Gicquel, Michelle Lecreux, Marie-France Montel, Arnaud Papillon, Olivier Plancke et Pierre-François Raimond, une vingtaine d'études de documents, qui renvoient toutes aux chapitres du livre précédemment cité, sont librement accessibles en ligne ⁽²⁾.

Les graffiti des prisonniers sous l'Occupation

Photo Frantz Malassis



Les murs de la chapelle du Mont-Valérien (Hauts-de-Seine) conservent de nombreux graffiti, ultimes traces de résistants avant leur exécution.

Ce dossier fait suite à la parution d'un livre collectif de synthèse sur les graffiti sous l'Occupation paru en 2012. Il nous a paru intéressant d'en présenter les principaux acquis à nos lecteurs grâce à l'un de ses co-auteurs.

Les graffiti de résistants dans les prisons

Par Joël Clesse, Archives départementales de la Seine-Saint-Denis.

Dans la France occupée, de nombreux résistants ont été arrêtés et emprisonnés dans le cadre du dispositif répressif mis en place par les autorités françaises ou allemandes. Durant leur incarcération, beaucoup ont éprouvé le besoin d'écrire ou de dessiner sur les murs de leur lieu d'internement.

Ces graffiti, traces éphémères, ont été peu étudiés. Leur nombre a été pourtant très important. Gravées dans les parois, inscrites avec un crayon, de la peinture, un morceau de charbon, parfois avec son sang, n'importe quel moyen accessible selon l'instant ou le lieu, ces traces, jugées parfois indignes parce que minimales ou grossières, ne font pas l'objet d'une attention particulière de la part des historiens, des conservateurs ou du public. Leur précarité est à la mesure de l'indifférence qu'elles suscitent. Elles sont à la merci d'un coup de badigeon qui efface la saleté et les outrages. Rares sont celles qui ont été préservées et étudiées.

Ces traces, les plus intimes et les plus proches des anciens détenus, ne sont pas intégrées dans les constructions des mémoires, et jusqu'à peu entièrement ignorées lors des commémorations.

Pourtant elles recèlent un capital émotionnel et pédagogique très fort.

Durant l'Occupation, le dispositif répressif allemand s'appuie sur un réseau de lieux d'internement fortement centralisé autour d'une grande région parisienne, étendu en 1941 à Compiègne dans l'Oise. Tous ces lieux fonctionnent en réseau et les graffiti laissés sur les murs sont ceux de détenus que les Allemands s'approprient à exécuter au Mont-Valérien, à déporter dans le Reich ou à transporter d'un point à un autre de ce réseau.



1



2

1. Vue d'une partie des casemates du fort de Romainville (Seine-Saint-Denis).

2. Visite par des élèves de la casemate n° 17 du fort de Romainville qui présente encore aujourd'hui de nombreux graffiti.

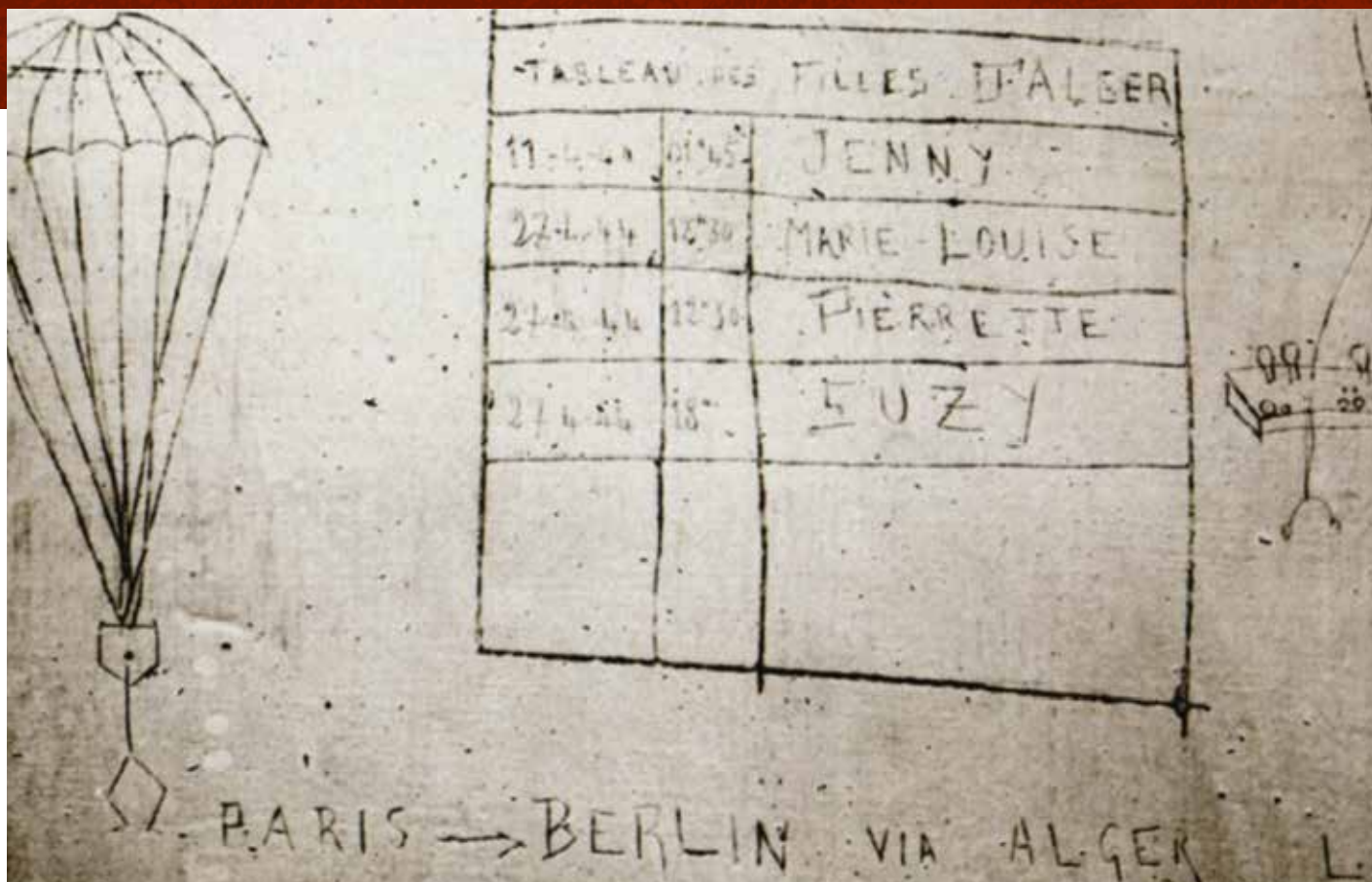
Jérémy Cuénin / Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis

SOMMAIRE

- Les graffiti de résistants dans les prisons ...p. I
Par Joël Clesse
- Pour en savoir plusp. V
- La collecte de traces fragiles :p. VI
l'exemple des graffiti
du fort de Romainville
Par Joël Clesse
- Deux publications de la Libérationp. VII
sur les graffiti
Par Bruno Leroux
- Les graffiti des portes des cellulesp. VIII
de la Gestapo de Grenoble
Par Frantz Malassis
- Les graffiti des juifs détenus au campp. VIII
de Drancy (Cité de la Muette)
Par Joël Clesse

La recherche des graffiti pour identifier les victimes puis leur rendre hommage

Les inscriptions murales, sans doute très nombreuses dans ces lieux de la répression allemande, furent rarement sauvegardées et préservées. Pourtant, l'intérêt pour les graffiti s'est manifesté dès la Libération et l'État joue un rôle méconnu dans le relevé des traces. Les services du ministère « Frenay » chargé des Prisonniers, déportés et réfugiés (PDR), ayant pour tâche de rechercher les disparus, de les identifier et de les recenser, ont rassemblé un grand nombre d'éléments, dont des graffiti. Dans l'urgence de ces mois qui suivent la Libération, alors que la guerre n'est pas terminée, il s'agit d'utiliser toutes les sources disponibles permettant d'identifier les victimes et de connaître leur sort. On ne cherche la trace que comme élément d'information sur les victimes et sur les lieux par lesquels ils sont passés. Les graffiti font ainsi partie, parmi d'autres, de ces traces utiles.



Le « tableau des filles d'Alger »

Ce graffiti a été tracé sur un mur de la cellule 43 du siège national de la *Gestapo* avenue Foch à Paris. Il a été laissé par quatre femmes, membres du BCRA parachutées début avril 1944 en Dordogne. Rapidement arrêtées, Jenny Boitte, Marie-Louise Cloarec, Jenny Djendi et Pierrette Louin sont d'abord internées avenue Foch avant d'être transférées à Fresnes. Elles tracent dans la cellule un « tableau des filles d'Alger » comportant, quatre dates, quatre horaires, et leurs quatre prénoms. À gauche du tableau, elles dessinent un parachute ouvert, à droite, un poste TSF : deux symboles du combat résistant propre à ces agents venus de l'extérieur. En dessous, figurent les étapes de leur engagement « Paris, Berlin via Alger Londres ».

Elles sont déportées le 11 août 1944 depuis la gare de l'Est et arrivent le 2 septembre à Ravensbrück. Leur exécution ayant été décidée comme pour beaucoup d'autres agents des services britanniques et de la France libre, elles sont assassinées le 18 janvier 1945.

En dehors de quelques photographies et d'un relevé des inscriptions effectué en 1945 dans les cellules, il ne semble pas que ces traces aient fait l'objet d'une action de conservation.

Dès l'automne 1944, le ministère réalise un relevé des inscriptions laissées sur les murs de la prison de Fresnes, qui servira de base au livre d'Henri Calet publié en décembre 1945. D'autres relevés sont établis à la prison du Cherche-Midi, puis début 1945 dans plusieurs prisons françaises : à la citadelle de Perpignan, à Caen, à la prison de Montluc à Lyon, à Loos-lès-Lille, à Arras, à la Santé à Paris, à Dijon. Mais déjà, on constate que certains relevés sont effectués avec difficulté : des cellules ont été repeintes et réutilisées et se posent les mêmes problèmes qu'aujourd'hui pour la datation des inscriptions et l'identification des auteurs. D'autre part, ce travail est largement empirique, plus ou moins sélectif selon les acteurs et les lieux, et mêle de nombreuses traces : inscriptions murales, listes, courriers retrouvés... Les relevés conservés sont donc lacunaires, parcellaires et ne permettent pas de préciser ce qui relève des graffiti proprement dit.

Au-delà de cette dimension « utilitaire », les graffiti, du fait de leur puissance émotionnelle, sont rapidement mobilisés par tous ceux qui souhaitent rendre hommage aux « héros de l'occupation ».

L'objectif devient clairement mémoriel pour Jacques Foucart, lui-même résistant et incarcéré à Dijon, dans son recueil *Les graffiti de la rue d'Auxonne* (1946) ou Henri Calet dans *Les Murs de Fresnes* (1945) qui affirme vouloir « ériger[r] un monument en souvenir ».

Une source fragile peu sauvegardée

Avec l'émergence des travaux scientifiques sur la Seconde Guerre mondiale, la dimension émotionnelle de cette source si particulière n'a pas disparu mais rares sont les études portant sur ces archives sensibles. Le faible intérêt des historiens pour ce matériau n'encouragea pas sa sauvegarde.

Dans les années 1970, et de nouveau en 2005, des mesures de préservation ont été prises pour conserver des inscriptions murales rue des Saussaies à Paris, dans les bureaux et les geôles de la *Gestapo*, là où débuta souvent la chaîne répressive allemande. Ce ne fut pas le cas avenue Foch, au siège des services policiers nazis en France où en dehors de quelques photographies prises par le service de recherche des crimes de guerre, il ne semble pas y avoir eu d'action de conservation.

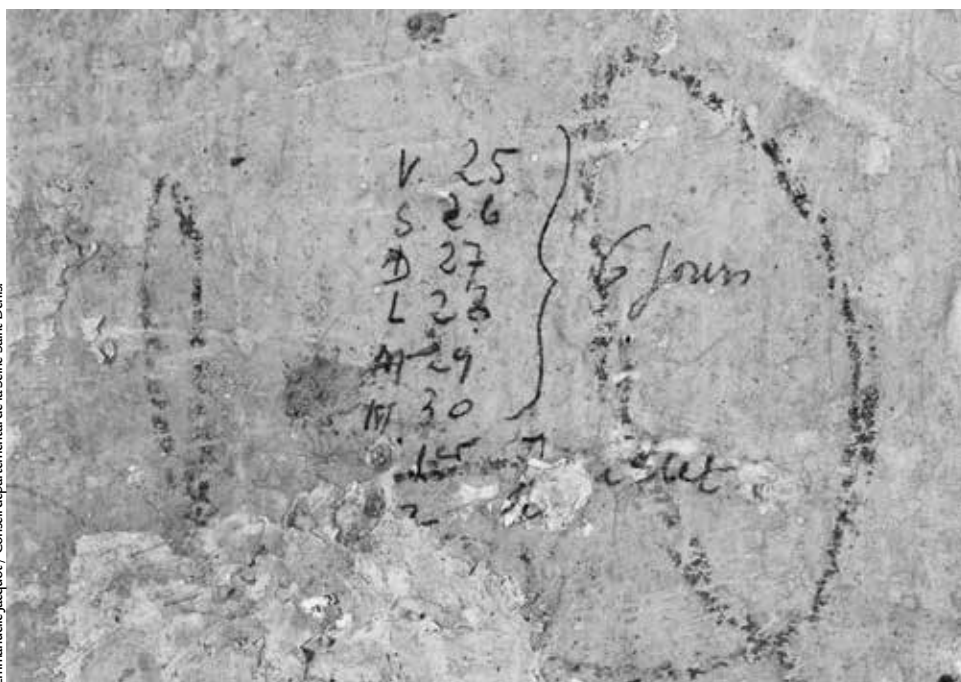
Si au fort de Romainville, quelques traces laissées par des détenus dans une casemate ont été préservées jusqu'à aujourd'hui, ce n'est plus le cas dans l'ancien camp de Compiègne du fait de la destruction de la plupart des baraquements des détenus lors de la réalisation d'un musée-mémorial.

Ce bilan contrasté en région parisienne est sans doute identique en province. Ainsi dans bien des lieux d'internement, les relevés manquent tout autant que les recherches historiques.

Pourtant ces traces fragiles méritent qu'on y prête attention tant pour leur dimension historique qu'anthropologique. En 1954, René Cassin évoque à propos des écrits des condamnés à morts sous l'Occupation ce « phénomène social caractérisé par cette volonté des futures victimes [...] de ne pas périr sans envoyer un message » et ajoute à propos de ceux qui ont voulu laisser une trace : « Ils ont voulu que leur message lancé "aux frères humains" destinés à vivre après eux soit connu, répandu, qu'il émeuve la "conscience universelle", et qu'une réponse positive soit donnée à leur appel au-delà des générations et des frontières⁽¹⁾ ».

Les différentes fonctionnalités du graffiti

Dans les lieux d'internement, les graffiti ne traduisent pas la volonté d'organiser des messages les uns en fonction des autres. Le plus souvent, ils se superposent ou se recouvrent et ne se répondent que très occasionnellement. « Qu'est-ce qu'on écrivait ? Dans les prisons, c'était d'abord le calendrier que chacun de nous gribouillait ou traçait sur la muraille [...]. On écrivait donc des messages, des adieux, des appels à la vengeance sans doute, certainement aussi des pensées. Mais beaucoup écrivaient pour le plaisir d'écrire : des listes de mots allemands, des recettes de cuisine [...]. je ne saurais épuiser les matières traitées⁽²⁾. »



Décompter le temps : une fonction utilitaire du graffiti

Le calendrier est un élément très courant sur les murs des prisons. Il permet au détenu de ne pas perdre la mémoire des jours qui souvent se succèdent dans une grande monotonie. Celui-ci a été tracé fin juin-début juillet 1943 sur une paroi de la casemate n°17 du fort de Romainville. Il correspond à une arrivée importante de détenus au fort parmi lesquels Dutreix, Le Blanc et Boissière dont les noms sont également inscrits sur un mur de la casemate. On compte dans cette arrivée beaucoup de résistants jugés dangereux par les Allemands, membres de l'Armée secrète, sans doute soumis à un régime d'isolement. Ils sont peut-être restés plusieurs jours dans la casemate avant d'intégrer un autre bâtiment de détention.

Ces inscriptions sont avant tout mention de soi. L'incarcération est un moment de creux, une parenthèse dans le temps. Entre les périodes de mouvement obligatoires, pour accomplir certaines activités prescrites, il y a des temps d'inaction qui pèsent différemment selon les individus et la durée de l'enfermement. Pour meubler ce vide, certains prennent un instrument de fortune et écrivent ou dessinent sur le support le plus simple d'accès. Aucun autre objectif ne prévaut si ce n'est le plaisir de l'acte pour lui-même. Des portraits de femmes ou le dessin d'une maison entourée d'arbres dans la casemate n° 17 du fort de Romainville s'apparentent à cette catégorie.

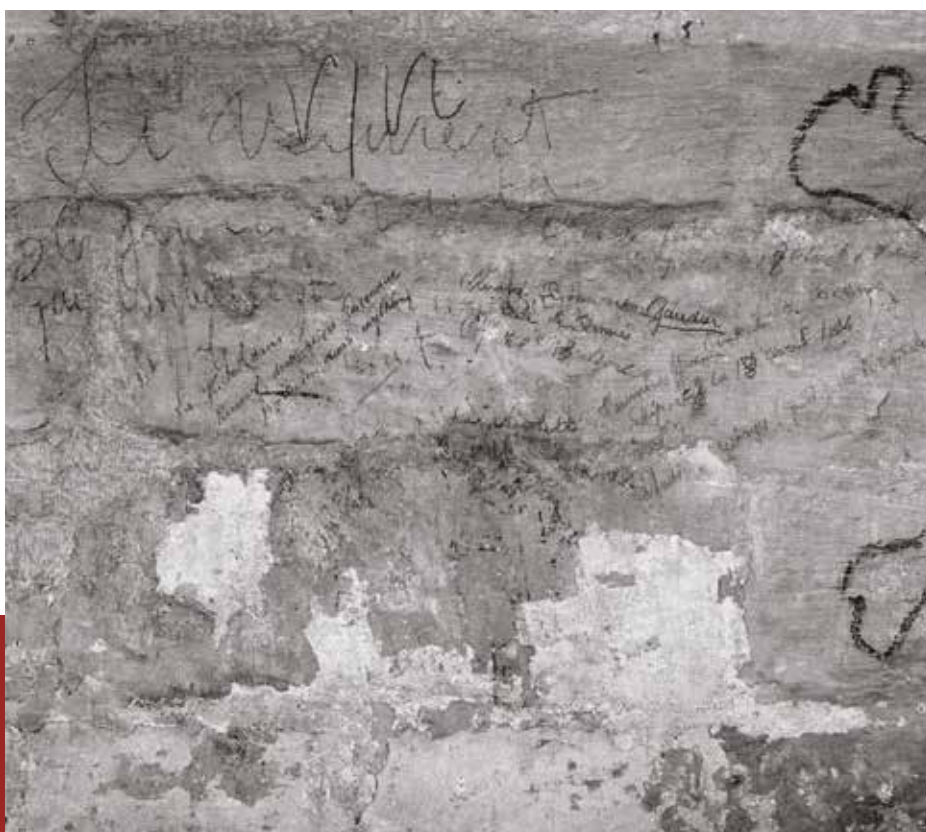
Un autre ensemble est constitué de signes « utilitaires » tels les calendriers et les décomptes de temps, graffiti de la détention par excellence et qui permettent de ne pas perdre le fil du temps dans la répétition de journées monotones. D'autres s'apparentent à des révisions de connaissances des supports d'enseignement, pour meubler utilement

Signifier une destinée commune : les graffiti de cinq femmes détenues à Rennes puis Romainville

Fin janvier 1944, une nouvelle fonction est dévolue au camp de Romainville : l'internement des femmes en vue de leur déportation. De février à août 1944, près de 400 femmes arrivent en moyenne chaque mois et autant partent à destination des camps de concentration.

Avant leur départ, elles sont rassemblées dans les casemates, les murs de la casemate n°17 en portent le témoignage. Cinq inscriptions voisines, tracées sur un même modèle mais par des mains différentes citent les noms de Jeanne Chauviré, Andrée Bonnavita Gaudin, Norma Nicoletti, Eugénie dite Yvonne Fournier et Madeleine Deshayes, épouse Gruel. Arrivées de la centrale de Rennes au fort de Romainville le 6 avril 1944, ces femmes seront déportées le 18 à Ravensbrück. Toutes reviendront de déportation. Elles indiquent côte à côte mais de façon désordonnée leur nom de jeune fille ou d'épouse, leur prénom, mentionnent la centrale de Rennes, lieu où elles se sont probablement rencontrées et indiquent la date de leur départ. Le « 7 » du chiffre 17 est rectifié en « 8 » car elles partiront le lendemain du jour initialement prévu pour leur déportation.

Toutes ces femmes sont restées longtemps internées ensemble à Rennes puis à Romainville, et ont donc eu le temps de se connaître et de développer un fort sentiment collectif. La proximité de ces traces presque « entrelacées » semble souligner le parcours commun de celles qui les écrivent.





Les graffiti d'Armand Dutreix

Les graffiti sont des traces de passage dans un lieu. Dans le cas de l'internement durant l'Occupation, ils deviennent des traces à destination des prochains prisonniers, du monde extérieur ou des familles en recherche d'informations. Leur contenu peut varier en fonction de moments dans un parcours.

Armand Dutreix a tracé deux graffiti laissés en deux lieux différents. Résistant, chef de l'Armée secrète en Haute-Vienne, il est arrêté et interné avec d'autres camarades au fort de Romainville du 25 juin au 2 octobre 1943. Dans la casemate n°17, il laisse un graffiti mentionnant son nom, sa ville d'origine, la date de son arrestation (photo de droite). Après l'attentat réalisé en septembre 1943 par le groupe FTP-MOI de Missak Manouchian contre Julius Ritter, responsable allemand du service de la main-d'œuvre en France, Armand Dutreix fait partie des 50 otages sélectionnés pour être fusillés en représailles. En effet, le fort de Romainville a un statut de « réserve d'otages ». Le 2 octobre 1943, jour de son exécution, il laisse un nouveau graffiti dans la chapelle du Mont-Valérien, qui n'est plus seulement trace de soi mais aussi message d'espérance et d'engagement, en ajoutant après son nom et sa ville d'origine, les mots « Vive la France » (photo de gauche).



À Romainville, les jeunes d'un groupe FTP de Crépy-en-Valois écrivent les uns à côté des autres leurs noms, prénom, âge et leur lieu d'origine. En quelques lettres et chiffres, un récit est inscrit : une date, un lieu d'arrestation, une date d'arrivée dans le centre d'internement. Souvent sibyllins pour ceux qui ne détiennent pas les codes pour les interpréter, ils sont riches de sous-entendus. Ils racontent des existences qui ne veulent pas se laisser oublier, pour peu qu'un autre regard les déchiffre.

Si ces traces sont aujourd'hui souvent à peine visibles, elles étaient destinées pour beaucoup à la lecture. Elles ont été réalisées malgré les contraintes de la détention, dans des conditions d'éclairage difficiles et sur des supports inappropriés.

L'importance du contexte d'écriture

Le graffiti ne se rapproche guère d'une correspondance ou d'un récit de l'intime. L'inscription est sommaire et ne fait pas place à la construction grammaticale traditionnelle. La signature est parfois à elle seule la totalité du message. Il arrive parfois qu'une même main note plusieurs noms sans que l'on puisse identifier l'identité de celui qui écrit. Mais surtout, le graffiti est exposé à la vue de tous, et d'abord à celle des co-détenus. Cette exposition aux lectures plurielles, celle des internés présents et à venir comme celle des gardiens, indique que ces signes de transgression sont tolérés. Ils n'en sont pas moins l'expression contrainte de personnes emprisonnées, sans prise sur leur devenir, qui laissent derrière elles une preuve de leur existence.

Selon les lieux et les modalités de détention, la teneur des messages diffère. Dans les centres d'interrogatoires ou les lieux d'exécutions, apparaissent également des messages de détresse lorsque pèse sur les détenus la tension et la violence des interrogatoires ou la certitude d'une mort prochaine. Rue des Saussaies, lieu de détention provisoire entre deux interrogatoires, une femme écrit « Je mourrai innocente HR 30-3-44 » ; des messages s'adressent à d'autres camarades de combat qui peut-être subiront la même infortune : « Pierrot, si tu viens ici courage et espoir Je verrai

le temps de l'incarcération : c'est le cas des mots allemands tracés à Romainville, sans doute dans le cadre de cours d'allemand organisés par des détenus germanophones à destination d'internés français.

Un dernier groupe enfin est composé de messages de communication. Parmi ceux-ci, des mentions de soi et de son groupe, des cris d'indignation, des obscénités écrites ou dessinées, le souci de

se convaincre de sa propre existence. Ces graffiti traduisent la volonté de laisser une trace de son identité et d'indiquer son passage dans les lieux, avec des compagnons de détention. Nombre d'inscriptions racontent une histoire, celle de soi-même et de son groupe. Des initiales, des dates, des noms sont la matérialisation la plus directe de la présence en ce lieu d'individus dont la trace est perdue à l'extérieur.



Du graffiti à la reconstitution d'un itinéraire individuel

Un nom presque effacé, un nom de lieu « mangé » par l'altération du support, une date. Ces quelques éléments permettent pourtant d'identifier Fernand Dalaine, dont les dossiers individuels de résistant et de déporté conservés au ministère de la Défense permettent de retracer le parcours. Radio au sein du réseau Dastard, cet entrepreneur en maçonnerie a été arrêté le 5 juin 1942 en possession de son poste émetteur à Héricy-sur-Seine, sa commune de résidence en Seine-et-Marne. Interné d'abord à Fresnes puis à Compiègne, il arrive au fort de Romainville le 6 novembre 1942, date qu'il inscrit sur le mur de la casemate n°17. Il est déporté le 16 août 1943 dans le premier convoi de détenus classés « NN » qui prend la direction du camp de Neuengamme puis à Dora et meurt en avril 1945 à Nordhausen.

en haut lieu pour toi Je t'aime fort tu as été mon frère Suzanne et Jean le 26-3-1944 Jean beaucoup battu ».

Au Mont-Valérien, principal lieu d'exécution des otages et des condamnés à mort par des tribunaux allemands, les quelques graffiti retrouvés dans la chapelle sont l'œuvre de personnes dont le destin est scellé. Il s'agit donc de leurs derniers mots, parfois les seuls parvenus aux proches, tracés en attendant que les soldats allemands viennent les chercher pour être fusillés. Louis Calmely écrit le 2 octobre 1943 « J'embrasse tous : ma Renée chérie, mes enfants Geneviève, Gilberte, Louis, Gilbert, Hélène, ma mère, Gustave, André ». D'autres messages sont plus politiques ou patriotiques, clamant « Vive la France », « Mort pour la France », ou plus partisans « Vive le parti communiste ».

Le tracé des graffiti et leur contenu est donc une question de moment dans un parcours.

Les graffiti : de nouvelles sources historiques

Ce n'est que récemment que quelques travaux historiques ont choisi de considérer les graffiti comme un objet d'étude en soi. Le travail réalisé en 2009 sur les graffiti de la chapelle du Mont-Valérien et plus récemment celui publié en 2012 sur les graffiti du fort de Romainville, ont montré que ces inscriptions étaient un matériau exceptionnel pour une autre lecture de l'histoire de la répression.

En confrontant ces traces fragiles à d'autres sources historiques, il a été possible d'en retrouver nombre d'auteurs. Cela permet de restituer à une simple trace sa dimension humaine, sous la forme d'une histoire individuelle. Mais l'étude précise et globale de toutes ces traces, malgré leurs lacunes, permet aussi de montrer qu'elles sont le reflet de la complexité des politiques répressives allemandes en France occupée. Elle confirme également les fonctions affectées à ces différents lieux de détentions et en leur sein, les usages réservés à tel ou tel espace.

En dernier lieu, il apparaît que l'identification des auteurs, de leurs parcours, la découverte d'un visage sur une photographie, permettent de s'éloigner de l'enchevêtrement de traces initialement perçues, pour recomposer une fresque de parcours individuels. Il émane alors de l'ensemble et de chacune des inscriptions une forte puissance évocatrice, qui permet de mettre en lumière chaque message pour le contextualiser historiquement et l'utiliser comme un médium sensible pour la transmission des connaissances historiques.

Il faut souhaiter que ces travaux récents favorisent une prise de conscience de la valeur historique de ce matériau fragile et encouragent partout où c'est encore possible, sa préservation et son étude approfondie. ■

(1) René Cassin, préface à Michel Borwicz, *Écrits des condamnés à mort sous l'Occupation nazie (1939-1945)*, étude sociologique, Paris, PUF, 1954.

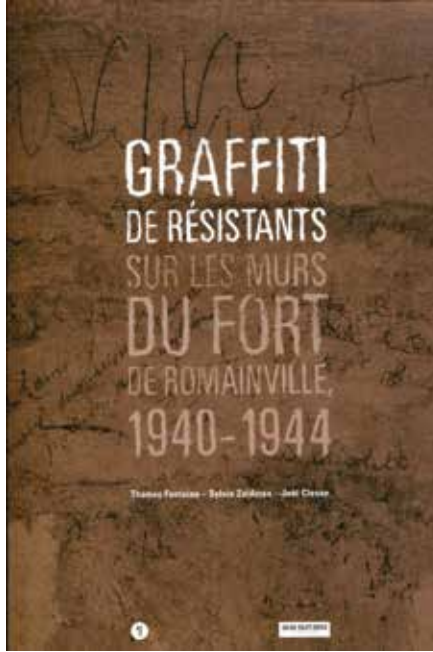
(2) André Chauvenet, *Une expérience de l'esclavage. Souvenirs de déportation. Prisons et camps de Fresnes, Hinzert, Wittlich, Trèves, Tegel-Berlin, Bautzen, Dresde, Radeberg, Buchenwald (21 janvier 1942-avril 1945)*, Paris, Office général du livre, 1945.

Pour en savoir plus

Les graffiti de résistants dans les prisons

Cette liste, évidemment non exhaustive, est d'abord destinée à proposer des pistes de réflexion et de travail.

Orientation bibliographique



■ Thomas Fontaine, Sylvie Zaidman, Joël Clesse, *Graffiti de résistants, sur les murs du fort de Romainville, 1940-1944*, Lyon, Libel, 2012.

Présentant les résultats de la campagne de sauvegarde des graffiti du fort de Romainville, cet ouvrage collectif est aussi le premier essai de réflexion synthétique sur les graffiti de prisonniers sous l'Occupation allemande, depuis le chapitre que leur avait consacré Michel Borwicz dans son livre paru en 1954. Après une première partie consacrée à l'historique du fort de Romainville entre 1940 et 1944 (Thomas Fontaine), la deuxième est consacrée aux graffiti, avec deux articles généraux : « pour une approche anthropologique des graffiti » (Sylvie Zaidman), « traces des graffiti de détention de l'occupation » (Thomas Fontaine), et une étude des graffiti de la casemate n° 17 de Romainville, « des noms à l'histoire » (Thomas Fontaine). Suit le catalogue commenté et illustré des graffiti de la casemate n° 17 (Sylvie Zaidman et Joël Clesse), retraçant l'histoire de leur relevé photographique et les problèmes de méthode pour les décrire et les interpréter. Une bibliographie détaillée complète ce livre très richement illustré.

■ Henri Calet, *Les Murs de Fresnes*, Paris, éditions des Quatre vents, 1945.

■ Jacques Foucart, *Les graffiti de la rue d'Auxonne*, Dijon, imprimerie de Jobard, 1946.

■ Jean-Claude Vimont, « Graffiti en péril ? », in *Sociétés et représentations*, n°25, mai-juin, 2008. (<https://www.cairn.info/revue-societes-et-representations-2008-1-page-193.htm>)

■ Carine Trévisan, « Ce qu'ont dit les murs de Fresnes » in *Le temps des médias* n°4, printemps 2015/1, p. 90-100.

■ Carine Trévisan, « Calet, Les murs de Fresnes 1945. Un art de l'écoute », in Daniel Weyssow (dir.), *Les caves de la Gestapo, reconnaissance et conservation*, éditions Kimé, 2013, p. 181-196.

■ Thomas Fontaine, « Les graffiti de la casemate n°17 du fort de Romainville. Résultats d'une recherche. », in Daniel Weyssow (dir.), *Les caves de la Gestapo, reconnaissance et conservation*, éditions Kimé, 2013, p. 134-156.

■ Jean-Claude Duclos, « Sur les portes des cellules de la Gestapo de Grenoble » in *Le Monde alpin et rhodanien*, vol. n°1-2 (2004), p.97-108.

■ Michel Borwicz, *Écrits des condamnés à mort sous l'Occupation nazie (1939-1945)*, Paris, Gallimard, coll. « Folio histoire », 1996.

■ Michel Schmitt, « Une épigraphie tragique. Les murs de Fresnes d'Henri Calet » in Bruno Curatolo, François Marcot (dir.), *Écrire sous l'Occupation. Du non-consentement à la Résistance. France-Belgique-Pologne, 1940-1945*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, p.341-352.

■ Daniel Weyssow (dir.), *Les caves de la Gestapo. Reconnaissance et conservation*, éditions Kimé, 2013. [Journée d'étude sur la conservation des traces relevées dans les caves de la Gestapo à Bruxelles et Anvers et ouvertures sur des exemples français (Romainville, Fresnes), polonais (Cracovie) et allemand (Cologne)].

Sitographie

■ Le site Criminocorpus, histoire de la justice, des crimes et des peines (<https://criminocorpus.org/fr/>) propose des expositions dont « La mémoire des murs » avec des dossiers sur les graffiti du fort de Romainville et du camp de Drancy. Quelques graffiti aussi signalés dans la maison centrale de Clairvaux.

■ Le site du Mont-Valérien présente les graffiti retrouvés dans la chapelle et restaurés en 2009 (<http://www.mont-valerien.fr/visiter/la-chapelle/les-graffitis/>). Photographies des graffiti et copie des relevés d'inscriptions effectués à la Libération dans la chapelle.



Graffiti du groupe FTP de Crépy en Valois.

« le mur mange peu à peu les mots qu'on lui confie » Henri Calet, *Les Murs de Fresnes* (1945), p. 21. Ce graffiti a été laissé dans la casemate n°17 par un groupe de 9 jeunes FTP de Crépy-en-Valois arrivé au fort de Romainville le 3 juillet 1943. Tous sont classés « NN » et déportés le 16 août 1943. Seuls deux noms restent aujourd'hui très lisibles. Déjà très altérés, ces graffitis reposent sur un enduit largement décollé de la surface du mur dont l'état s'est aggravé en quelques années. En l'absence de mesures rapides, ils sont voués à une disparition prochaine. Seule la trace photographique témoignera alors de leur existence.

La collecte de traces fragiles : l'exemple des graffiti du fort de Romainville

Par Joël Clesse, Archives départementales de la Seine-Saint-Denis.

Le fort de Romainville fut pendant l'Occupation un camp allemand d'internement de victimes de la répression. Durant trois ans et demi, le site accueillera plus de 7 000 détenus dont 3 800 femmes.

À la Libération, plusieurs listes concernant les traces de détenus à Romainville ont été établies, à des fins mémorielles et d'identification des victimes. Le relevé de la garde patriotique des Lilas recense 1 143 noms d'hommes et de femmes, la liste « Fleury » en citant 134. S'il reste difficile d'établir précisément comment elles ont été constituées, on sait qu'elles reposent en partie sur le relevé de graffiti sur les murs des bâtiments du fort.

Après la guerre, le fort est réutilisé par l'armée française, des bâtiments sont rénovés, des murs repeints, effaçant progressivement les traces laissées par les internés.

En 2005, une étude de Thomas Fontaine a permis de retracer les différentes fonctions du camp sous l'Occupation, le profil des internés et leur vie quotidienne au fort. Elle a aussi rappelé la subsistance de quelques graffiti dans la casemate n°17. Reconnus comme un témoignage de l'Occupation ils ont été préservés par les différents services de l'armée qui se sont succédé sur le site. Mais malgré une restauration sélective en 2001, ces graffiti n'avaient pas fait l'objet d'une étude ni d'un relevé systématique. En 2009 cette étude a pu être entreprise à l'initiative du département de la Seine-Saint-Denis.

La casemate n°17 est un tunnel de 20 m de long sur 6 m de large. Les graffitis sont présents majoritairement sur les parois latérales, le long desquelles étaient disposés des châlits. Ce qui frappe en premier lieu c'est l'enchevêtrement de ces graffiti qui se superposent, se chevauchent sans lien apparent entre eux.

La première opération a été de déchiffrer le « lisible », d'établir un relevé systématique de toutes ces traces puis d'isoler un graffiti ou un groupe d'inscriptions faisant sens. Les graffiti ont été réalisés à l'aide de mine de plomb, de crayon, de peinture, de craie ou encore par gravure dans le revêtement mural. Si pour certains, l'interprétation du texte ou du dessin ne faisait pas de doute, d'autres ont été presque effacés par le temps et l'altération des parois. Une autre difficulté a résidé dans la superposition des diverses inscriptions, véritable palimpseste. Comment dissocier les éléments qui appartiennent à un texte ou à un autre ? Comment identifier les éléments qui font partie d'un même ensemble ? Une grande partie de ces questions ont pu être tranchées grâce à des observations matérielles et par l'expertise historique.

La seconde opération a consisté à dater les graffiti en isolant ceux qui ont été inscrits pendant l'Occupation des messages antérieurs et postérieurs. Si le contenu a été un premier facteur d'interprétation, d'attribution et de datation, le chevauchement des inscriptions a aussi aidé. Pour d'autres, la technique et le matériau employé ont fourni des indices : les témoignages d'anciens détenus attestent que ceux-ci utilisaient principalement le crayon et la mine de plomb pour tracer leur message.

Dans un dernier temps, l'interprétation des inscriptions et l'identification de certains auteurs ont été réalisées grâce au croisement avec d'autres sources : registre allemand d'entrée et de sortie du fort et études déjà menées sur cette histoire.

Un corpus de 135 inscriptions a été ainsi reconnu dont 70 au moins ont été tracées durant l'Occupation, et 53 auteurs ont été identifiés de façon certaine ou très probable.

Un nom, un fragment de nom, parfois des initiales, éclairent un destin dès lors qu'il est possible de les croiser avec une date d'arrivée ou de départ du fort, d'autres noms, des témoignages, des archives, une histoire individuelle ou collective. Ces recherches livrèrent des identités, et permirent de formuler des hypothèses lorsque des doutes subsistaient.

Il est aujourd'hui possible de donner à chacun des 53 internés auteurs de graffiti non seulement une individualité mais aussi un parcours et lui rendre sens au sein d'une histoire nationale et internationale.

Enfin, ce relevé a été complété par un travail méthodique de prise de vues photographique. Chaque inscription a été photographiée, puis resituée en image dans son environnement immédiat avec les graffiti voisins. En dernier lieu, cet ensemble a été localisé dans des vues générales des parois. Ce travail a permis l'établissement d'un catalogue conçu comme un instrument de sauvegarde d'un patrimoine particulièrement fragile. En 2016, une nouvelle campagne photographique a été réalisée selon des critères techniques qui permettront une future modélisation 3D de la casemate n°17.

Cet ensemble photographique, désormais conservé aux Archives départementales de la Seine-Saint-Denis constitue un matériau consultable pour les travaux historiques et pédagogiques⁽¹⁾.

Alors que l'érosion des inscriptions sur les parois de la casemate paraît inéluctable, ces images demeureront le reflet de ce qui restait sur les murs plus de 70 ans après les événements. ■

(1) Contacter par courriel les Archives départementales : dsa@seinesaintdenis.fr.

Deux publications de la Libération sur les graffiti

Par Bruno Leroux

Seuls ouvrages de ce type jusqu'en 2012, ils reflètent deux points de vue contrastés, émanant d'un ex-repris de justice devenu romancier et d'un magistrat féru d'histoire.

Les Murs de Fresnes d'Henri Calet

Raymond-Théodore Barthelmess a eu une première vie d'aide-comptable saisi par le jeu au point de fuir en 1930 en Uruguay avec l'argent de son entreprise. Revenu sous l'identité d'emprunt d'Henri Calet, il est devenu un romancier de l'écurie Gallimard, vivant en semi-clandestin jusqu'à la prescription de sa condamnation par contumace. Fait prisonnier en juin 1940 par les Allemands, il s'évade, puis dirige en zone Sud une usine de céramique. À la Libération, il entre comme journaliste à *Combat*, recruté par son ami résistant Pascal Pia.

Les Murs de Fresnes paraît fin 1945 chez un nouvel éditeur littéraire, Les Quatre vents. Bien plus qu'un recueil de graffiti commentés, c'est une œuvre d'art justifiant l'expression « monument en souvenir » de l'introduction : la composition en seize chapitres, la sélection des graffiti, leur mise en page, tout révèle la volonté de Calet d'élaborer un livre cohérent, autour de thématiques fortes.

Premier constat : certes, le chapitre I annonce un « annuaire de la Résistance » et le livre se clôt sur la photo de la tombe de Bertie Albrecht, après avoir consacré trois courts chapitres aux détenus *Nacht und Nebel*, au réseau « Chapelle rouge » (*Rote Kapelle*), au « Journal de Juliette » gravé par une résistante communiste. Mais au-delà de cet hommage attendu, d'autres prisonniers sont présents par leurs graffiti au cœur du livre : beaucoup de soldats et aviateurs alliés ⁽¹⁾ ainsi que quelques « droit commun ».

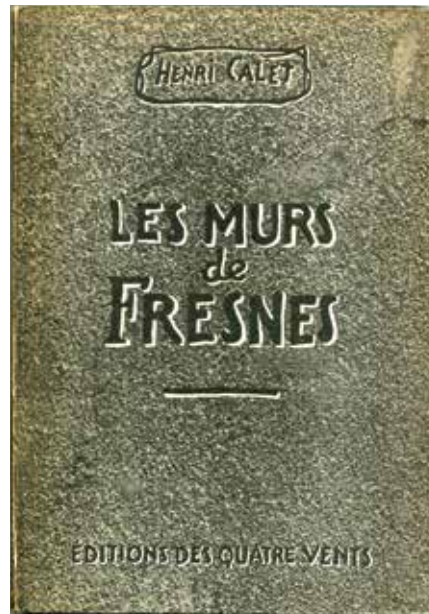
Deuxième constat : dès l'introduction Calet souligne que l'Occupation a été l'époque « des plus laides lâchetés » comme du « plus beau courage ». Il prépare ainsi le lecteur à un thème récurrent des graffiti : la trahison ⁽²⁾. Ainsi, la résistance coexiste avec son envers : la collaboration, ce qui explique sans doute, par souci d'équilibre, que les graffiti co-existent en fin d'ouvrage avec de nombreux documents émanant des bourreaux allemands.

Devant la face sombre de son sujet, Calet affiche son incapacité à juger ou comprendre, qu'il s'agisse des dénonciations (« On ne rougit même pas ; on ne sait plus. ») ou de l'Occupation (« cette étrange époque »). C'est que derrière cela, il y a plus grave encore : « Je crois que nous vivons le siècle de l'abjection » dit l'introduction (datée « Mai 1945 »), à propos de la découverte d'Auschwitz et de Dachau. Une seule fois, il y revient dans le livre, évoquant les inventeurs des fours crématoires : « On aimerait ne pas s'appeler "homme" comme eux ; on aimerait mieux être une bête... Ou s'expatrier très loin, changer de planète ».

L'urgence, pour Calet, n'est pas de se faire le juge ou l'historien d'un Mal encore innommable, mais de se préoccuper des victimes. Morts ou déportés, il craint que les prisonniers de Fresnes restent pour beaucoup anonymes, des disparus dont les graffiti risquent d'être les seules traces, elles-mêmes menacées d'un effacement inexorable ⁽³⁾. Dès lors, il choisit de se mettre en retrait, laissant le sens des graffiti émaner de certains d'entre eux (« Ne m'oubliez pas »), les interrogeant plutôt que de les expliquer (« un numéro de téléphone, mais pourquoi

faire ? »). S'il les interprète, c'est pour tenter de dégager un sens commun, anthropologique, derrière les particularismes : « Des croix, des V, des avions... S'accrocher à quelque chose et s'envoler de là ».

On ne peut s'empêcher de penser que l'écrivain Calet paye ici une sorte de dette à la condition de prisonnier à laquelle lui-même a échappé ⁽⁴⁾. Son ambition de donner une dignité artistique aux graffiti



Les Murs de Fresnes d'Henri Calet

L'édition originale du livre de Calet est un livre d'art : couverture graphique, illustrations et typographie soigneusement calculées.

transparaît aussi dans quatre chapitres scandant le livre : « Le Valeureux » (consacré aux textes et dessins d'un prisonnier ⁽⁵⁾), « Wild Justice » (titre d'un livre recouvert d'inscriptions par des militaires alliés), « La gamelle » (gravée sur deux faces par deux détenus) et « Le journal de Juliette ».

Les graffiti de la rue d'Auxonne de Jacques Foucart

Bien plus confidentielle, la plaquette éditée à Dijon en 1946 ⁽⁶⁾ par un jeune magistrat, substitut du procureur de la République local lors de l'épuration, correspond à un tout autre projet. Elle a été précédée d'une enquête permettant à bien des graffiti d'être suivis de renseignements biographiques sur leurs auteurs, tous « détenus politiques » à la prison départementale de Dijon sous l'Occupation, ainsi que d'anecdotes sur des événements de la vie de la prison.

Les engagements et origines sociales des détenus étant affichés, cette brochure se présente comme une démonstration de l'œcuménisme politique de la Résistance. Elle s'ouvre sur la cellule des condamnés à mort et y relève trois types d'inscriptions : croix et prières, emblèmes « soviétiques », V à croix de Lorraine. Quasi symétriquement, la conclusion proclame : « Eux sont morts pour nous transmettre un message de trois mots : "Foi, Patrie, Espérance" ». Les trois catégories de graffiti forment ainsi une sorte de rappel actualisé de la diversité des familles spirituelles de la France, ce que la dernière page réaffirme deux fois. D'abord dans une dédicace de l'auteur à deux de ses ancêtres emprisonnés l'un comme royaliste, l'autre comme républicain. Puis dans la formule finale du livre : « Le drapeau de la France est bleu, blanc et rouge ».

Jacques Foucart, qui fera de l'histoire de l'art une sorte de second métier parallèle, est lui aussi sensible à la qualité littéraire des graffiti, mais en érudit. Telle ballade lui évoque Villon, tel vers Du Bellay, un graffiti lui rappelle « dans sa concision latine » la légende d'une médaille ⁽⁷⁾. La différence fondamentale avec Calet vient de sa posture qui est déjà celle d'un historien, avec une sorte d'optimisme de la connaissance contrastant avec le sentiment de fragilité devant l'oubli qui motivait l'écriture du romancier. ■

(1) Cf. notamment les chapitres 4 à 7.

(2) Thème récurrent jusqu'à l'avant-dernier chapitre, « Section des femmes », hommage aux prisonnières, qui se clôt paradoxalement par le graffiti d'un homme : « H.A. Évadé d'Allemagne vendu par une femme française ».

(3) « Le mur mange peu à peu les mots qu'on lui confie ».

(4) Cf. la digression que lui inspire la vision d'un « panier à salade » en 1945 : « Des escrocs, des petits voleurs, de grands criminels, peut-être... Des dénonciateurs, de ceux qui avaient vendu des patriotes aux Allemands... Je sais bien. Mais on voudrait tant qu'il n'y ait plus de prison. »

(5) Le prière d'insérer de l'édition originale renvoie à un de ses dessins : « Un cœur percé d'une flèche contient tout un roman ».

(6) Imprimerie Jobard. Elle a été rééditée une fois, en 1965.

(7) Voici ce graffiti « Robert Dirand condamné à mort le 16 mai 1944, attend l'exécution, soldat du Christ, de la France et du devoir » (p. 23).

Pour en savoir plus

voir la bibliographie accompagnant la fiche sur *Les Murs de Fresnes* du site musedelaresistanceenligne.org

Les graffiti des portes des cellules de la Gestapo de Grenoble

Par Frantz Malassis

Les 8 et 9 septembre 1943, les Allemands occupent Grenoble, succédant aux occupants italiens. La Gestapo s'installe alors au 28 cours Berriat, jusqu'en avril 1944. Dans les débarras de cette copropriété, ils aménagent sommairement quelques cellules pour leurs prisonniers qui sont interrogés et souvent torturés dans les appartements situés en étage⁽¹⁾. Se succèdent en ces lieux : des résistants, des trafiquants du marché noir mais aussi des indicateurs...

Des portes sauvées tardivement

Ces hommes et ces femmes y séjournent plusieurs jours voir quelques mois avant d'être, pour la plupart, déportés. Ce fut le cas d'Olga Gugliel arrêlée à Grenoble en octobre 1943 avant d'être déportée. En 1974, revenant sur le lieu de sa détention, elle retrouve l'une des portes de ces cellules. Très vite, elle entreprend des démarches auprès de responsables pour que cette porte couverte de graffiti entre dans les collections de ce qui deviendra le musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère à Grenoble. En 1992, un autre ancien détenu, Gustave Estadès, alors vice-président du comité de ce musée, invite son équipe à visiter les lieux d'où provenait cette porte en vue de réaliser l'inventaire des collections. À cette occasion, deux autres portes noircies de graffiti, miraculeusement intactes, sont découvertes et rejoignent les collections du musée. Les trois portes sont alors présentées au Musée dauphinois en 1993 lors de l'exposition « Les années noires. La répression à Grenoble de 1940 à 1944 » puis à partir de juillet 1994, au musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère.

À côté des 70 noms de détenus accompagnés très souvent de leurs dates d'entrée, on trouve des graffiti qui permettent de décompter le temps, des listes de mots et leur traduction en allemand, des dessins et deux poèmes. Un petit nombre de ces inscriptions évoquent aussi la torture : « Ne jamais se mettre à table », « N'avouez jamais »...

L'autoportrait de Willy Holt

Les responsables du musée de la Résistance et de la Déportation de Grenoble repèrent sur l'une des portes découvertes en 1992 le nom de Willy Holt qu'ils contactent pour recueillir son témoignage. Chef décorateur de talent, Willy Holt a marqué le cinéma de ces cinquante dernières années. Cependant, peu de gens connaissent son engagement durant la guerre. Jeune résistant parisien, Willy Holt a été arrêté par la Gestapo le 24 décembre 1943 en gare de Grenoble alors qu'il convoyait des fonds pour le maquis du Vercors. Identifié comme juif (bien qu'il ne le fût pas) parce que circoncis, il a été déporté à Auschwitz puis à connu les camps de Buchenwald, Dora et Bergen-Belsen⁽²⁾.

Willy Holt se rend donc au musée de Grenoble très surpris qu'une des portes porte son nom. Il constate qu'il figurait bien dans une liste écrite, en bas à droite de

l'une de ces portes, par l'un de ses codétenus soucieux de laisser une trace des occupants de cette geôle. Après avoir lu ces noms, il parcourt du regard l'intégralité de la surface de la porte et découvre, stupéfait et troublé, son autoportrait en jeune homme coiffé « à la zazou ».

Comme beaucoup d'internés en ces lieux, après l'expérience traumatisante de la Déportation, il n'avait pas gardé le moindre souvenir de ce dessin. « Je ne souvenais pas du tout l'avoir fait. Mais c'est incontestablement moi. [...] C'est moi qui l'ai fait, je reconnais mon coup de crayon. »⁽³⁾ Pour « tuer le temps », prenant de la distance avec lui-même pour s'évader de sa condition angoissante de détenu, il avait réalisé cette caricature. Cet acte de création dans l'urgence était une façon de résister ; y compris par l'autodérision, de se prouver par

la représentation de soi qu'on restait vivant. Ce dessin prend valeur de symbole lorsque l'on sait que Willy Holt doit sa survie à Auschwitz en grande partie à ses talents de dessinateur grâce auxquels il fut affecté à un kommando de peintres où sur commande il fit notamment la caricature des gardiens du camp. ■

(1) Cette synthèse doit beaucoup à l'article de Jean-Claude Duclos, « Sur les portes des cellules de la Gestapo de Grenoble » in *Le monde alpin et rhodanien*, vol. n° 1-2, 2004, pp. 97 à 108.

(2) Cf. Willy Holt, *Femmes en deuil sur un camion*, Paris, NIL éditions, 1995, 189 p.

(3) Témoignage de Willy Holt in Rafail Lewandowski, *Une ombre dans les yeux*, 1998, édité en DVD chez Lowave docs.

Photo Frantz Malassis



musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère

Les graffiti des juifs détenus au camp de Drancy (Cité de la Muette)

Par Joël Clesse, Archives départementales de la Seine-Saint-Denis.

Pendant l'Occupation, le camp de Drancy a été le principal camp d'internement pour les juifs et 63 000 des 76 000 juifs déportés de France en sont partis, essentiellement vers Auschwitz-Birkenau.

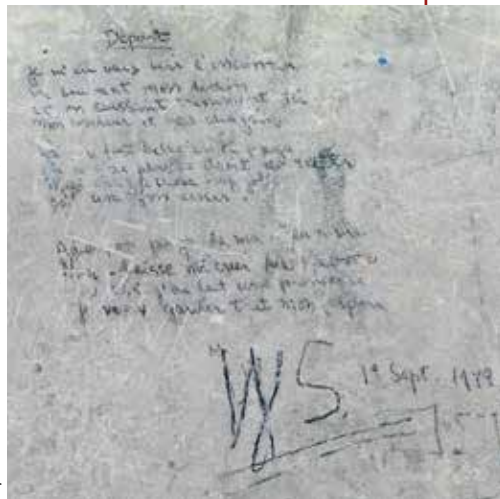
Dès 1945, des déportés rescapés reviennent dans la cité et prennent alors quelques rares photographies de graffiti avant que des travaux ne les fassent disparaître. Mieux protégés, d'autres graffiti laissés dans une cave qui a servi de prison pendant la guerre sont photographiés par William Betsch en 1999.

En 2001, la cité de la Muette est classée au titre des Monuments historiques. À l'occasion de travaux de rénovation en 2009, des graffiti sont découverts et font l'objet d'une opération de restauration associant le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis et la DRAC Île-de-France. Une étude historique menée par Benoît Pouvreau a permis d'identifier nombre des auteurs et de retracer leur parcours.

Pour la plupart, ces graffiti ont été inscrits sur des carreaux de plâtre alors laissés bruts ou couverts d'un badigeon. Gravés ou écrits au crayon, ils sont très majoritairement l'œuvre d'internés juifs. Les plus anciens datent de 1941, les personnes écrivant un nom et une date d'arrivée dans le camp. Cette pratique se poursuit mais s'y ajoute bientôt une autre information : une date de départ. Adressés à tous et pour mémoire, ces graffiti sont laissés par de nombreux « déportables » la veille ou le jour du départ vers Auschwitz-Birkenau.

Les 84 carreaux de plâtre restaurés, archives sensibles, sont désormais conservés aux Archives nationales.

Jean-Benoît Valles, région Île-de-France, Inventaire général du patrimoine culturel, département de la Seine-Saint-Denis, Archives nationales, ADAP, 2011.



Pour aller plus loin

■ Benoît Pouvreau (dir.), Mélanie Curdy, Denis Peschanski, Thierry Zimmer, *Les graffiti du camp de Drancy. Des noms sur des murs*, Courtrai, département de la Seine-Saint-Denis, éditions Snoeck, 2014.

Exposition virtuelle : <https://criminocorpus.org>. Allez dans la rubrique « Musée » puis « La mémoire des murs » qui vous permettra d'accéder à l'exposition « Les graffiti du camp de Drancy ».

Répertoire numérique détaillé et un inventaire en ligne sont accessibles sur le site internet des Archives nationales. Vous y accéderez en saisissant sur la barre de votre navigateur « répertoire numérique des graffiti de Drancy » ou « inventaire en ligne des graffiti de Drancy ».

Les activités de MER

l'association des amis
de la Fondation de la Résistance

Regards portés sur la mémoire de la Résistance
par des lycéens et collégiens



Intérêt de la jeunesse pour la Résistance

L'association des Amis de la Fondation de la Résistance, Mémoire et Espoirs de la Résistance a reçu au cours du premier semestre un certain nombre de travaux pédagogiques de grandes qualités réalisés par des lycéens et collégiens⁽¹⁾. Témoins d'aujourd'hui, ils portent un regard tout à fait intéressant sur la construction de la mémoire de la Résistance et de la Déportation.

Nous avons choisis d'en présenter trois dont deux sont le fruit de voyages en Pologne.

Les élèves de Première du lycée d'enseignement professionnel Gilles Jamain de Rochefort (Charente-Maritime) accompagnés de leurs professeurs ont pu, dans ce cadre, séjourner à Cracovie. Après avoir visité de nombreux musées (musée d'Art Contemporain de Cracovie, musée Schindler) ils se sont rendus au camp d'Auschwitz-Birkenau. Voici leurs réactions après cette visite : « Lorsque je suis arrivée devant la porte d'Auschwitz, j'ai eu un sentiment très désagréable comme si j'étouffais », « Je ne pensais pas apprendre autant d'horreur, mais cela m'a fait grandir. » Pour tous, ce voyage, ponctué de rencontres et d'échanges avec de jeunes Polonais, fut un moment fort. « Faire ce voyage au moins une fois dans sa vie » a ainsi été le leitmotiv pour beaucoup de ces jeunes élèves.

« Mémoires de témoins, mémoires d'élèves pour construire l'avenir », tel était le thème du voyage à Verdun et au camp de concentration du Struthof des élèves de première ES et S1 du lycée Jean Moulin des Andelys (Eure). Tous se sont interrogés sur le sacrifice consenti à Verdun, sur la déshumanisation du système concentrationnaire nazi et sur la Résistance possible de l'homme dans un tel enfer... Au cours de ce voyage, grâce à la participation de leurs professeurs d'histoire, passé et présent se sont entrecoupés avec d'une part des rencontres avec des résistants-déportés livrant leurs terribles témoignages, et d'autre part la visite du Parlement européen de Strasbourg.

Paroles d'élèves : « Ce voyage m'aura profondément touchée. Il m'a ouvert les yeux et fait réfléchir », « J'en ai conclu que la paix et la liberté sont les deux choses les plus importantes au monde, mais également les plus fragiles ».

Un troisième travail se présentait sous la forme d'une biographie illustrée, aux belles qualités esthétiques et pédagogiques, sur Jacques Lusseyran (photo 1). Il a été réalisé par les élèves de deux collèges ruraux de l'Isère : le collège Rose Valland à Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs et le collège Marcel Mariotte à Saint-Siméon-de-Bressieux. Les élèves y retracent par des textes et des dessins le parcours de cet écrivain et essayiste aveugle, grande figure de la Résistance, qui joue avec Philippe Viannay un rôle majeur dans le mouvement Défense de la France. Arrêté et déporté à Buchenwald en janvier 1944, libéré en avril 1945, il poursuit, jusqu'en 1969, une carrière universitaire aux États-Unis. Ce beau travail a fait l'objet d'une exposition intitulée, « Halo autour de Jacques Lusseyran, Halo » présentée à la Mairie de Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs durant le mois de mai (photo 2).

Tous ces travaux dirigés par les professeurs des lycées et collège au cours de l'année scolaire 2015-2016 démontrent que la mémoire de la Résistance est aujourd'hui très vivante. Nous les remercions de nous avoir communiqué ces réalisations et souhaitons vivement que d'autres viennent les compléter dans les mois et les années à venir.

Colloque à destination des scolaires

Une autre rencontre tournée vers les jeunes lycéens et collégiens s'est déroulée, fin mai à l'initiative de Robert Badinier, délégué régional Midi-Pyrénées de MER qui a organisé un colloque sur le thème de la « Résistance spirituelle dans les diocèses sous l'occupation, un enjeu de mémoire pour l'avenir. L'exemple de Toulouse et de Montauban ».

Le nouveau CA de MER

Le Conseil d'administration de MER réuni le 13 juin 2016 après l'Assemblée générale a nommé à l'unanimité **Jean Novosselloff** à la présidence de MER. Il a tenu à remercier l'équipe constituée par **Michel Ambault** et **Jean Novosselloff** pour l'action qu'elle a menée ces dernières années à la direction de l'association. **Michel Ambault**, désigné administrateur-représentant la Fondation de la Résistance au Conseil d'administration de MER le 8 février 2016, continuera de siéger au Conseil d'administration de l'association. **François-Xavier Mattéoli** est confirmé en tant que vice-président et **Thierry Jallerat** en tant que trésorier. **Michel Morin**, administrateur est nommé secrétaire général.

Les prochains rendez-vous de MER

Samedi 3 décembre 2016 à partir de 14 heures.
Dans les salons de la Fondation de la Résistance et de la Mémoire de la Déportation (30, boulevard des Invalides - Paris VII^e)
Rencontres et dédicaces autour du livre résistant.

Ce colloque a permis aux nombreux lycéens qui y ont participé de mieux comprendre non seulement l'action de Mgr Théas et de Marie-Rose Gineste, œuvrant dans les réseaux d'entraide, pour faire face à la persécution des juifs, mais aussi de saisir l'exigence de tout engagement en faveur de l'humain dans la vie quotidienne.

À l'occasion de ce colloque, l'amphithéâtre du lycée Pierre-Marie Théas a été baptisé du nom de René de Naurois, Compagnon de la Libération, Juste parmi les Nations et aumônier de la France libre (photo 3). ● **Jean Novosselloff**

1. Consultables sur le site www.memoresist.org



Adhésion :

Si vous voulez donner un avenir au devoir de mémoire, adhérez à « Mémoire et Espoirs de la Résistance » !

Cotisation 30 €
(incluant l'abonnement à « Résistance et Avenir »).

Mémoire et Espoirs de la Résistance,
Place Marie-Madeleine Fourcade,
16-18, place Dupleix, 75015 Paris
Courriel : memoresist@m-e-r.org
site internet : www.memoresist.org
Tél. : 01 45 66 92 32



Activités du département AERI

Exposition sur les brassards de la Résistance

Depuis le mois de juillet, une exposition virtuelle consacrée aux brassards de la Résistance est consultable sur le musée de la Résistance en ligne ⁽¹⁾.

Cette exposition inédite vous propose de découvrir ce qu'est le brassard FFI et quelle est son importance au regard des lois de la guerre.

Les brassards présentés, au nombre d'environ 160, couvrent l'ensemble des régions de résistance et montrent surtout leur diversité et leur non-homogénéisation, malgré les consignes données par l'État-major national FFI puis le COMAC.

Ils proviennent pour leur grande majorité de collections privées. Plusieurs collectionneurs, membres du forum « maquisards de France », ont ainsi apporté leur précieuse contribution à l'élaboration de cette exposition virtuelle. Les autres brassards proviennent de musées : musée de la Résistance nationale de Champigny-sur-Marne, musée de l'Ordre de la Libération, musée de la Résistance de Vassieux-en-Vercors...

Afin de retracer l'histoire du brassard FFI, qu'il ait été parachuté par les services de Londres ou d'Alger ou conçu localement en France occupée, plusieurs fonds d'archives ont été consultés. En premier lieu, aux Archives nationales, les fonds du BCRA, et notamment ceux de l'État-major FFI de Londres, mais également les archives privées de Jean de Vogüé, l'un des trois dirigeants du COMAC. Au Service historique de la Défense à Vincennes ont été dépouillés l'ensemble des cartons constituant le fonds Henri Ziegler, chef de l'État-major FFI de Londres. D'autres musées ou services d'archives, tel le musée du général Leclerc de Hauteclocque et de la libération de Paris – musée Jean Moulin ou le service des archives de la Préfecture de Police ont apporté des éléments complémentaires : affiches, notes de service, photographies de résistants porteurs de brassards...

La première partie de l'exposition est consacrée au statut des FFI et aux lois de la guerre. La conférence de La Haye (1907) définit la qualité de belligérant par différentes règles à respecter dont le fait d'avoir un signe distinctif fixe et reconnaissable

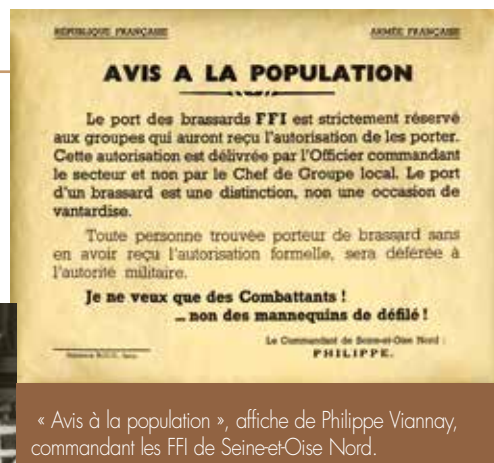


Groupe de résistants dans la cour de la Préfecture de Police, août 1944. Le second FFI porte son brassard fixé au centre de son maillot de corps. Cette pratique, visible sur quelques photos de la libération de Paris, accroît la visibilité de ce signe de reconnaissance.

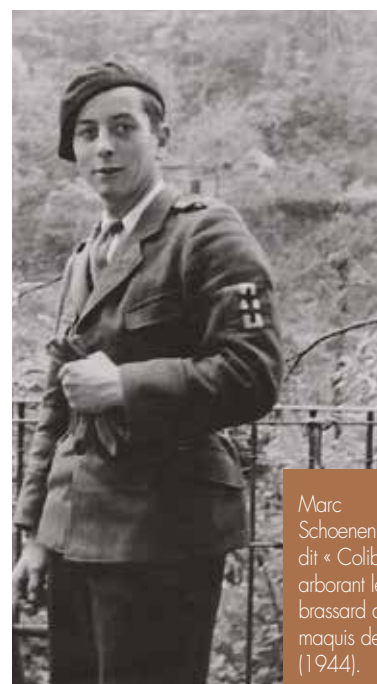
à distance. Cependant, l'article 10 de la convention d'armistice stipule que le gouvernement de Vichy interdira aux ressortissants français de combattre contre l'Allemagne au service d'États avec lesquels l'Allemagne se trouve encore en guerre. Les ressortissants français qui ne se conformeraient pas à cette prescription seront traités, de la part des troupes allemandes, en francs-tireurs. Soldats sans uniformes et sans statut, les FFI risquent donc la mort s'ils sont capturés par les troupes allemandes, d'où la nécessité de leur donner un statut et un signe de reconnaissance.

La première ébauche d'un statut du maquisard est rédigée par Michel Brault et remise au BCRA en mars 1944. Elle aboutira à l'ordonnance d'Alger du 9 juin 1944 qui stipule que les FFI appartiennent aux « Unités combattantes, partie intégrante de l'armée française et bénéficiant de tous les droits et avantages reconnus par les lois en vigueur ». L'objectif de cette ordonnance est de faire reconnaître aux FFI le statut de combattant régulier que leur contestent les autorités nazies.

La seconde partie évoque les brassards parachutés à destination des FFI par le BCRA de Londres et la DGSS à Alger et leur histoire depuis les premières pistes de réflexion émises par le War Office à l'automne 1943 jusqu'au premier parachutage de brassards en France le 24 juin 1944, tout en évoquant également les demandes d'un signe de reconnaissance émanant de France, ou encore les confections locales inspirées des brassards de Londres et d'Alger.



« Avis à la population », affiche de Philippe Viannay, commandant les FFI de Seine-et-Oise Nord.



Marc Schoenenberger, dit « Colibri » arborant le brassard des maquis de Vabre (1944).

Une troisième partie est dédiée aux consignes données en France pour la conception des brassards que ce soit par l'État-major national FFI, le COMAC ou les chefs de mouvements et réseaux. Elle traite également de la fabrication des brassards et de la lutte menée après la Libération contre les abus de port de brassard FFI.

Enfin, la quatrième partie de l'exposition dresse une typologie des brassards de la clandestinité à l'après-libération : brassards de maquis et d'unités FFI, brassards délivrés par des mouvements ou réseaux, par des organismes civils (CPL, CDL, CLL...), brassards des milices patriotiques et des gardes civiques républicaines ●

Fabrice Bourrée

Voir aussi l'article p. 2

1. Lien vers l'exposition : <http://museedelaresistanceen-ligne.org/expo.php?expo=106>

La carte interactive des lieux de mémoire

Le travail d'intégration des lieux de mémoire se poursuit grâce à de nombreuses contributions de particuliers, d'associations et d'établissements scolaires (lycée Saint-Erembert de Saint-Germain-en-Laye, école primaire « Les Alouettes » du XIX^e arrondissement de Paris...). À ce jour, la carte interactive recense plus de 1 400 plaques commémoratives, stèles et monuments disséminés sur le territoire national. L'ANACR de Saône-et-Loire ou encore la délégation du Souvenir français de l'Ain viennent de rejoindre le projet, ce qui permettra prochainement la couverture de ces deux départements dans leur intégralité. Certaines équipes travaillant à la réalisation d'expositions virtuelles complètent également la carte : Ardèche, Vercors, Provence-Alpes-Côte-d'Azur. Enfin, l'équipe du Dictionnaire des fusillés, dirigée par Claude Pennetier, a également accepté de se joindre à notre projet.

Hommage

Jean Gavard (1923-2016), un promoteur du CNRD

Lycéen bordelais, Jean Gavard n'a que 17 ans quand il est recruté au premier trimestre 1941 par le réseau Confrérie Notre-Dame (CND) du colonel Rémy. Ses parents habitent un petit village de Gironde à quelques kilomètres de la ligne de démarcation. En plus de ses missions de renseignements sur les terrains d'aviation allemands, il est amené à faire passer en « zone libre » des agents mais surtout de nombreux documents de son réseau : des messages codés qu'il mêle à ses notes de cours ou qu'il dissimule dans ses livres scolaires.

Une jeunesse confisquée

À l'approche des épreuves du baccalauréat, le 10 juin 1942, Jean Gavard est arrêté par les Allemands en même temps que le poète Jean Cayrol et vingt membres de son réseau à la suite d'une trahison. Interrogé, il est emprisonné à Bordeaux puis transféré à Fresnes où il connaît les affres de la torture morale de la mise au secret. Après dix mois d'isolement, le 25 mars 1943, il est convoyé à la gare de l'Est pour être déporté à Mauthausen.

Dans son livre *Une jeunesse confisquée 1940-1945*⁽¹⁾, Jean Gavard retrace, avec beaucoup de modestie et de pudeur, son engagement dans la Résistance, mais surtout sa déportation à Mauthausen. Refusant un récit linéaire induisant, pour lui, une reconstruction, il évoque par tableaux successifs cette « expérience unique » qu'il décrit lui-même comme « une rupture, quelque chose d'"extra ordinaire", d'extérieur à [son] être, qui tranche avec le reste de [sa] vie »⁽²⁾. Il n'y raconte donc pas l'ordinaire de Mauthausen ou de Gusen mais rapporte les moments où la conscience humaine résiste à l'aliénation voulue par le système concentrationnaire nazi. Exemples : ce geste d'entraide d'un soldat mongol qui, au péril de sa vie, lui donne une gamelle de

« café », l'aide qu'il apporte à son tour à un témoin de Jéhovah qui refuse de produire des armes à l'usine Steyr, ou bien encore ses rencontres avec le père Jacques, celui dont la vie inspirera à Louis Malle le film *Au revoir les enfants*...

La nécessité de transmettre son expérience

Libéré le 5 mai 1945, Jean Gavard ne reprend ses études interrompues par la guerre qu'en 1946 : licence en droit, Diplôme d'Études supérieures d'économie politique et de sciences économiques. Il commence alors une carrière dans l'administration de l'Éducation nationale tout en participant activement à la transmission de la mémoire de la Résistance et de la Déportation, notamment dans le milieu scolaire.

Désireux de transmettre son témoignage « aux femmes et aux hommes qui [lui] survivront, dans un monde différent, mais où chaque être se situera toujours entre liberté et aliénation⁽³⁾ », à partir des années 1960, il intervient régulièrement devant des élèves dans le cadre du Concours national de la Résistance et de la Déportation (CNRD). Un concours qu'il contribue à faire rayonner lorsqu'il assume la présidence du jury national de 1993 à 2001, succédant à l'inspecteur général Louis François lui aussi ancien du réseau de Résistance CND.

Il s'investit également dans les associations de résistants et de déportés, par exemple à l'amicale de Mauthausen où il participe activement de 1990 à 2000 à l'organisation de voyages d'études au camp de Mauthausen dédiés aux enseignants, en partenariat avec l'Association des Professeurs d'Histoire et de Géographie (APHG).

Inspecteur général honoraire de l'administration de l'Éducation nationale, président d'honneur du Concours national de la Résistance et



Mardi 30 janvier 2001, en l'Hôtel national des Invalides, Jean Gavard, alors président du jury national du CNRD, prend la parole lors de la remise des prix aux lauréats nationaux du CNRD 1999-2000.

Journal Le Député / photo Daniel Blondel

de la Déportation, vice-président de la Fondation de la Résistance et administrateur de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation, Jean Gavard est demeuré jusqu'à la fin de sa vie très impliqué dans la transmission de l'histoire de la Résistance. Ainsi, en février 2009, il crée la Fédération nationale des lauréats du Concours national de la Résistance et de la Déportation qui permet d'associer d'anciens lauréats aux réunions des jurys départementaux et régionaux et à l'organisation des remises de prix.

Nommé très récemment commandeur de la Légion d'honneur⁽⁴⁾, Jean Gavard est décédé le 4 août 2016 à Garches (Hauts-de-Seine). Il a été inhumé le 11 août au cimetière de Six Fours-les-Plages (Var).

Un hommage particulier lui sera rendu prochainement par les pouvoirs publics et la Fondation de la Résistance. Ce sera l'occasion de rappeler l'humanisme profond de Jean Gavard. ●

Frantz Malassis

1. Jean Gavard, *Une jeunesse confisquée 1940-1945*, Paris, l'Harmattan, coll. Mémoires du XX^e siècle, 2007, 146 p. Préface de Laurent Douzou, professeur d'Histoire contemporaine à l'IEP de Lyon.

2. *Op. cit.*, p.15.

3. *Op. cit.*, p.93.

4. Décret du 25 mars 2016 paru au *J.O* du 27 mars 2016.

À lire

Parmi les livres reçus nous choisissons quelques titres qui nous ont particulièrement intéressés et dont nous vous conseillons la lecture. Vous pouvez retrouver d'autres comptes rendus de lecture sur notre site www.fondationresistance.org à la rubrique « Nous avons lu ».

Histoire du sabotage, de la CGT à la Résistance.
Sébastien Albertelli.
Perrin, 2016,
495 p., 25 €.

Spécialiste du BCRA, l'auteur aborde de façon neuve la question des pratiques de sabotage de la Résistance en les replaçant dans une histoire longue, depuis la guerre de 1870. *La Lettre de la Fondation* consacrera son prochain dossier aux nouveaux acquis de son ouvrage en se centrant surtout sur la période 1940-1944.

Contentons-nous ici d'attirer l'attention sur la multiplicité des pistes explorées, en pointant quelques faits particulièrement éclairants pour notre sujet : de l'histoire exhaustive du « sabotage ouvrier » prôné par les syndicalistes révolutionnaires (avec comme héros l'anarchiste Émile Pouget et le socialiste Gustave Hervé), retenons que celui-ci est alors avant tout une arme psychologique : les revendications ou attributions de sabotage excèdent de beaucoup les sabotages réels. Du côté de l'histoire militaire, ce qui frappe c'est le taux élevé d'échecs, les premiers succès appréciables étant remportés en 14-18 par les Allemands... dans les ports américains. Le point est fait précisément sur

la question des (rares) sabotages communistes pendant la drôle de guerre, encore parfois surévaluée par des historiens au parti pris évident. Pour la période des derniers mois de la guerre, on retiendra d'abord l'échec total des nazis dans leurs essais pour copier en France les méthodes des saboteurs alliés : la variable décisive est tout simplement l'attitude de la population. Enfin, on découvrira que des essais de bilan des sabotages de la Résistance ont été produits par les services alliés ; sans épuiser la question de la portée politique et psychologique de cette forme d'action, ils recèlent de nombreuses informations. ●

Bruno Leroux

Hommage

Jean-Marie Delabre (1924-2016), toute une vie d'engagement

Né le 17 décembre 1924 à Paris, Jean-Marie Delabre est un jeune lycéen parisien lorsque la guerre est déclarée. Vivant dans une famille bien informée où le patriotisme compte beaucoup, ce nouveau conflit entre l'Allemagne et la France ne le surprend pas. Après la mobilisation de son père, commandant de réserve et magistrat à la cour des Comptes, la famille déménage pour Caen, espérant ainsi être épargnée des bombardements. En juin 1940, la famille Delabre se mobilise pour secourir les réfugiés affluant sur Caen avant de prendre à son tour les routes de l'exode qui la mènent jusqu'à Château-Gontier (Mayenne). À l'automne 1940, Jean-Marie rentre avec sa mère et ses trois sœurs à Paris où il reprend ses études au lycée Louis-le-Grand à Paris.

Un rejet de l'occupant en héritage

Refusant dès 1940 la défaite de la France, il se met à arracher, avec son ami Jacques Richet, des affiches allemandes sur le trajet du lycée... Sa mère, enfant, a déjà connu les rigueurs de l'occupation allemande en Lorraine durant la Grande Guerre. Grâce à Jacques Richet, il rencontre Jacques Lusseyran et intègre le mouvement de résistance des Volontaires de la liberté en 1941. Il n'est plus isolé et peut distribuer les journaux clandestins *Résistance* (celui de Jacques Destrée) et *Le Tigre* qui luttent contre la propagande allemande et invitent les Français à agir.

Début 1943, le groupe des Volontaires de la liberté fusionne avec le mouvement Défense de la France, dirigé par des étudiants de la Sorbonne dont Philippe et Hélène Viannay et Robert Salmon. Jean-Marie diffuse le journal *Défense de la France* au lycée Louis-le-Grand, dans les boîtes aux lettres d'immeubles parisiens ou lors de sorties de messe. À partir du milieu de l'année 1943, il travaille également au service de fabrication des faux papiers du mouvement dirigé par Michel Bernstein, dont les productions alimentent aussi d'autres organisations de Résistance et toutes les catégories de pourchassés : réfractaires au STO, juifs menacés par la déportation...

Pour fêter le double anniversaire du journal né le 14 juillet 1941, et celui de la République, un numéro spécial de *Défense de la France* est édité le 14 juillet 1943 et diffusé au grand jour. Jean-Marie Delabre le distribue place des Fêtes à Paris. Mais, le 20 juillet, c'est le drame. Un agent double s'étant infiltré dans le service de diffusion, une souricière est installée par la *Gestapo* dans la librairie « Au vœu de Louis XIII » rue Bonaparte, qui servait de « boîte aux lettres ». 80 membres de DF sont arrêtés dont

Jean-Marie Delabre et Jacqueline Pardon, membre du comité directeur de DF. Tous les deux sont conduits dans les bureaux de la *Gestapo*, place des États-Unis, pour y être interrogés avant d'être écroués à la prison de Fresnes où Jean-Marie reste enfermé pendant six mois.

L'épreuve de la déportation et le retour à la vie

Le 18 janvier 1944, il est envoyé au camp de Compiègne d'où il est déporté vers Buchenwald le 22 janvier 1944. Devenu le déporté 41 979, il est tout d'abord mis en quarantaine à Buchenwald où il retrouve ses amis Jacques Lusseyran et Jean-Claude Comert. Il est ensuite transféré au camp de Mauthausen et affecté à un *kommando* où il est contraint de creuser dans des conditions effroyables des galeries souterraines destinées à protéger des installations industrielles des bombardements alliés. Blessé par l'explosion d'une bombe, Jean-Marie Delabre est alors admis, avec une côte cassée et une forte fièvre, au *revier* du camp pour y être soigné. Grâce à la complicité de médecins, il parvient à s'y faire affecter, accroissant ainsi ses chances de survie.

Après la libération de Mauthausen le 5 mai 1945, Jean-Marie Delabre est rapatrié 15 jours plus tard à Paris. Dans un état d'épuisement extrême, il renonce bientôt à poursuivre ses études de Droit. Philippe Viannay le fait entrer, comme d'autres rescapés de Défense de la France, à *France-Soir*⁽¹⁾, journal que Jean-Marie Delabre quitte en juillet 1946 pour entamer une longue carrière dans le commerce international de céréales.

Au service de ses camarades et de leur mémoire

Fidèle à ses camarades de Résistance, il s'engage dans de nombreuses associations notamment au sein de l'Amicale Défense de la France dont il devient le trésorier.

Une fois à la retraite, il s'engage au profit des plus pauvres et des exclus de la société au sein de différentes associations caritatives dont le Secours catholique. Parallèlement à cela, il devient, auprès de Serge Ravanel, un des principaux animateurs et soutiens de l'Association pour des études sur la Résistance intérieure (AERI), qui mène une action pionnière en matière d'édition multimédia et numérique, avec une collection de CD-Roms sur les Résistances locales et le site internet coopératif du Musée de la Résistance en ligne.



18 septembre 2013, Jean-Marie Delabre pose devant la plaque à la mémoire de Défense de la France qui vient d'être inaugurée à la Sorbonne en présence de nombreux anciens de DF.

En qualité de vice-président de la Fondation de la Résistance, il garantit la pérennité des missions de l'AERI en négociant en 2011 son intégration au sein de la Fondation.

Grâce à l'intervention de la Fondation de la Résistance auprès des autorités académiques, le 18 septembre 2013, il a la joie d'assister à l'inauguration d'une plaque, située au pied de l'escalier conduisant à la bibliothèque de la Sorbonne, commémorant l'impression d'août 1941 à septembre 1942, dans les caves de l'université, des premiers numéros du journal *Défense de la France*.

Officier de la Légion d'honneur, Jean-Marie Delabre s'est éteint à Paris le 18 juin 2016.

Le 23 juin dernier, dans l'église Saint Thomas d'Aquin, Gilles Pierre Levy, président de la Fondation de la Résistance, après avoir retracé le parcours de Jean-Marie Delabre, acheva son hommage par ces mots qui nous engagent : « Il a joué un rôle majeur pour la mémoire du combat que quelques hommes et femmes courageux comme lui ont mené au pire moment de notre histoire et en affrontant les pires risques. Cette cérémonie n'est pas la fin d'un grand trajet. Elle s'inscrit dans un parcours de très long terme. Il faut continuer à se battre pour les valeurs pour lesquelles Jean-Marie Delabre s'est battu. » ●

Frantz Malassis

1. *Défense de la France* devient *France Soir* le 8 novembre 1944.

Sources :

- Olivier Wieviorka, *Une certaine idée de la Résistance. Défense de la France 1940-1949*, Paris, Le Seuil, 1995.
- *Livre mémorial des déportés de France arrêtés par mesure de répression et dans certains cas par mesure de persécution 1940-1945*, Paris, Fondation pour la Mémoire de la Déportation, éditions Tirésias, 2004, tome II, p.35.
- *Parcours de Résistants*, volume 3 (Jacqueline Pardon, Jean-Marie Delabre), DVD vidéo édité par Mémoire et Espoirs de la Résistance, 94 min.